



Le bassin Louise

Du commerce du bois à celui des céréales

◆ L'activité au bassin Louise commence véritablement en 1805, bien qu'auparavant, des navires y venaient et que s'exerçait un certain trafic maritime. Mais, selon l'archiviste du port de Québec, M. André Bonneau, c'est avec la création de la maison de la Trinité, que commença une vie portuaire structurée, à Québec.

Cette maison jouait le rôle de la garde côtière actuelle, c'est-à-dire qu'elle voyait à la sécurité, à l'installation de phares et au va-et-vient des navires.

Les questions de commerce et d'affaires étant à peu près inexistantes, certains organismes de Québec, dont la Chambre de commerce, firent des pressions auprès des autorités gouvernementales, pressions qui ont débouché sur la création de la Commission du Havre, en 1858.

Le travail de cette dernière consistait à améliorer le port, à acheter des quais, à construire des silos, un brise-lame et une cale sèche à Lévis, à laquelle on donna plus tard le nom de Lorne.

Mais vers les années 1860, c'est le déclin du commerce du bois, jusqu'alors florissant. En 1874, pour sauver la situation, on décide de lancer un concours pour l'amélioration du port et pour ouvrir d'autres perspectives d'avenir. Le premier prix serait de \$5 000 et, le second, de \$1 000.

Une firme anglaise du nom de Kinnipie & Morris gagne le premier prix tandis que le second est attribué à l'architecte québécois F.-X. Berlinguet qui, cependant, ne touchera jamais le chèque...

Les entrepreneurs anglais Peters, Moore & Wright assumeront les travaux de construction qui seront longs, donneront lieu à des chicanes, voire à des procès. Il faudra attendre 1883 avant de voir la jetée elle-même prête à être utilisée.

Et M. Bonneau continue à nous faire l'histoire du port : à la suite de



« Si le 19e siècle, pour le port de Québec, fut celui du bois, le 20e, lui, est véritablement celui des céréales. Ce commerce est, en effet aujourd'hui, l'élément le plus important du port de Québec », affirme M. André Bonneau, archiviste du port.

toutes ces difficultés, le gouvernement canadien par son ministère des Travaux publics, confia à la firme ontarienne Larkin & Connolly, la charge de continuer les travaux, ce qui se fera de 1882 à 1890.

Le quai s'effondre

En 1887-89, on élèvera le mur en travers qu'on trouve encore aujourd'hui.

Au cours des années qui suivront, il y aura divers incidents et accidents dont l'effondrement d'une partie du quai. De 1903 à 1930, on procédera à des agrandissements, à des élargissements. En 1960, on consolidera une partie du quai.

Aujourd'hui, le bassin Louise

comprend une partie intérieure destinée aux bateaux de plaisance et une partie extérieure consacrée au remorquage, au chargement et déchargement des navires à grain.

Il a connu des heures tragiques, comme en 1965, alors que les travaux de construction du complexe G, à la cité parlementaire, ame-

naient la ville à jeter dans le bassin les matériaux de démolition et à ainsi le combler. Un tollé de la part de la population devait amener l'abandon de ce projet et les Fêtes de 1984 eurent comme bon effet de remplir de nouveau le bassin ou la jetée. 1984 est aussi l'année de l'arrivée des écluses, élément des plus spectaculaires.

Et M. Bonneau termine la visite en insistant sur la valeur et la quantité des archives ici conservées. « L'histoire de la navigation, du développement portuaire et de la ville de Québec même, puisqu'elle est née du fleuve, est racontée par documents et photos », précise-t-il. (Référence: Archives du port de Québec)◆

La fille de la reine Victoria a donné son nom à la jetée

◆ Le 29 juillet 1880, la princesse Louise, épouse du marquis de Lorne, gouverneur général du Canada, posait la pierre angulaire de la jetée à laquelle on devait donner son prénom. Un mois auparavant, son mari avait fait le même geste pour la cale sèche à Lévis, qui reçut son nom, Lorne. Dans le cas de cette cale sèche, ce n'est que six ans plus tard que Sir Hector Langevin, ministre des Travaux publics dans le gouvernement fédéral, devait en faire l'inauguration.

La jetée ou bassin Louise (les deux termes sont utilisés) évoque le nom d'une grande dame, fille de la reine Victoria, une artiste, peintre, sculpteure et écrivaine.

Née en 1848, la princesse Louise avait épousé John Douglas Sutherland Campbell, marquis de Lorne en 1871; le mariage avait eu lieu au château de Windsor dans la chapelle Saint-Georges. Elle partageait avec son mari le goût des arts et des lettres et tous les deux sont pour ainsi dire cofondateurs de l'Académie des Beaux-Arts, devenue Galerie nationale, de même que la Société Royale du Canada, institutions fondées respectivement en 1880 et 1881.

Lorsque le premier ministre de la Grande-Bretagne, Benjamin Disraeli, pressentit, en 1878, le marquis de Lorne pour le poste de gouverneur général du Canada, la reine Victoria s'inquiéta pour sa fille « al-

lant vivre dans ce lointain pays ». « L'idée de la perdre m'était aussi très pénible », écrivait la souveraine, mais elle laissa finalement son gouvernement prendre la décision.

Le couple passa cinq ans à Rideau Hall, soit de 1878 à 1883, et vint souvent à Québec logeant à la Citadelle selon une tradition établie par son prédécesseur, lord Dufferin. En 1879, le marquis de Lorne inaugura et baptisa la terrasse Dufferin et son épouse, le lendemain, posait la première pierre de la porte Kent, cadeau de la reine Victoria à la ville de Québec.

Le couple devait venir souvent à Québec, aller aussi à Tadoussac, en Gaspésie, aux Maritimes, en Ontario

et dans l'Ouest où, on le sait, un magnifique lac des Rocheuses a reçu le prénom de Louise.

Tous deux faisaient de la pêche et...de la peinture et tous deux étaient grands admirateurs de la nature, nos forêts, nos lacs, nos rivières, nos paysages les captivant.

La princesse Louise a laissé quelques oeuvres à Rideau Hall même ainsi qu'à la Galerie nationale. Elle décéda, en 1939, à l'âge de 91 ans. Quant au marquis de Lorne, il vécut de 1845 à 1914. (Rideau Hall; R.H. Hubbard; 1967)◆



Photo Archives nationales du Québec

La princesse Louise, fille de la reine Victoria et épouse du gouverneur général du Canada, le marquis de Lorne, posa la pierre angulaire du bassin ou jetée qui porte son nom le 29 juillet 1880; elle avait procédé à une cérémonie du même genre pour la porte Kent un an auparavant.

LES RÉSIDENCES CÔTE-JOLIE

À CHARLESBOURG
Une agréable façon de vivre dans un environnement de prestige

MAISONS DE VILLE
● Avec ou sans garage
● Mur coupe-feu et insonorisation aux normes élevées
● Terrain aménagé
● Entrée d'auto assignable
● Regroupement des services optionnels

Prix à partir de **83 800\$** tout compris

Unités prises pour livraison immédiate

Une autre réalisation de **EDMONT CONSTRUCTION**

Renseignements: 623-0112
MAISON MOULÉ

11111, rue Barthelemy (à l'ouest de la rue St-Jean), lundi de 10h à 17h, samedi de 10h à 17h, dimanche de 12h à 17h.

NOUS AVONS DE TOUT DANS L'AMEUBLEMENT DE BUREAU USAGÉ OU NEUF

Marchandise provenant du Mouvement Desjardins

VENEZ VOIR NOS AUBAINES

GILBERT BOLDUC
8-B, route Trans-Canada, Lévis G6V 4Z2
bur.: 837-9811 / rés.: 837-9840

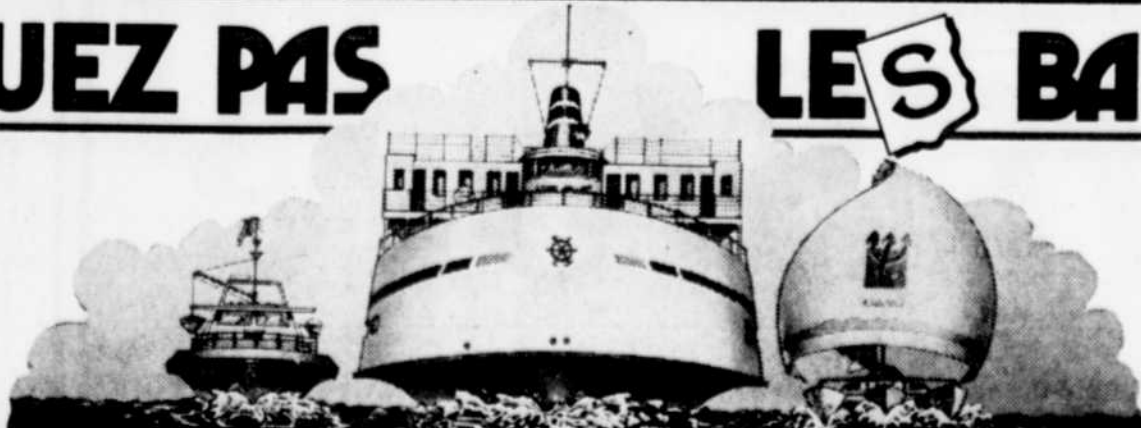
RTE TRANS-CANADA ROND-POINT
ANCIEN SYNDICAT DU BUCU TAPIS AMEUBLEMENT SIMON TANGUY RTE KENNEDY
8-B

LARD SALÉ ENTRELAJÉ 2.93\$/lb
BOEUF BOURGUIGNON EN CUBE OU MORCEAU 7.66\$/lb
JAMBON COTTAGE CUIT 3.43\$/lb
JAMBON COTTAGE FUMÉ 3.16\$/lb
LA BOUCHERIE W.E. BÉGIN INC. 500 ST-JEAN - 524-5271 520, DE LA SALLE ET 535, DE LA REINE AVEC PARKING - 529-1331

NE MANQUEZ PAS

LES BATEAUX

- SAMUEL DE CHAMPLAIN navette entre Québec et Ste-Pétronille, Île d'Orléans
- Spécial Passeport V.I.P. donnant accès au TOURNEMENT Club Med 50.00 \$ seulement



■ M/V Louis Jolliet croisières, 3 départs par jour

692-1159

SAMUEL DE CHAMPLAIN

M/V Louis Jolliet

TOURNEMENT Club Med

départ: quai Chouinard, Québec et quai Ste-Pétronille, Île d'Orléans

départ du quai Chouinard

départ du quai Chouinard

L'ACTUALITÉ LOCALE

L'opposition à l'implantation d'une papeterie à Matane prend de l'ampleur Campagne de souscription lancée à Amqui

♦ AMQUI - Le mouvement d'opposition à l'implantation d'une papeterie à Matane est en train de s'intensifier et de se préciser. C'est ainsi que le Comité de citoyens de la vallée de la Matapédia vient de lancer une campagne de souscription pour une papeterie dans la vallée.

textes de Jean Didier FESSOU

C'est le maire de Saint-Benoit-Joseph-Labre, M. Rosaire Dumais, qui a souscrit le premier à cette campagne de financement, hier matin.

Expliquant ses intentions et les buts de cette campagne, le président du Comité de citoyens, M. Gilles Belzile, a textuellement déclaré : « Nous n'avons jamais cessé de travailler pour la papeterie dans la vallée (...) Heureusement pour nous, la papeterie n'est pas encore construite à Matane ».

Deux raisons

Ayant pris la relève du défunt Ralliement populaire, le Comité de citoyens de la vallée de la Matapédia s'oppose au projet d'implantation d'une papeterie à Matane pour deux raisons majeures :

- d'abord parce que ce sont les producteurs de bois de la vallée qui ont initié le projet d'une papeterie, en 1976, papeterie qui devait être implantée à Causapsal ou à Val-Brillant ;

- ensuite parce que l'implantation d'une papeterie à Matane signifierait que la vallée serait « définitivement » condamnée à exporter sa matière première, le bois, au lieu de pouvoir la transformer sur place.

Rappelons que c'est en février 1981 qu'était annoncée l'implantation de la papeterie à Matane par les députés-ministre Pierre de Bané

et Yves Bérubé. Annonce qui démo-bilisait les gens de la vallée pourtant réputés pour leur militantisme. Il est vrai qu'ils devaient recevoir deux prix de consolation : une usine de fabrication de composants de meubles à Sayabec et une scierie d'envergure à Causapsal. Seul le premier projet s'est réalisé.

Or, soutient aujourd'hui le Comité de citoyens, le projet d'implan-

tation d'une papeterie à Matane coûtera environ \$120 millions de plus que dans la Matapédia. Pour l'essentiel, cette différence est causée par les coûts de préparation du terrain de Matane. Coûts que les experts évaluent à \$120 millions à Matane (dont 85 pour 100 seront subventionnés par Ottawa). Pour sa part, le comité de citoyens estime qu'il en coûterait seulement \$1.5 million pour préparer un terrain à

Saint-Benoit-Joseph-Labre, en bordure du lac Matapédia.

Campagne de souscription

La campagne de souscription lancée, hier matin, à Amqui, permettra de mobiliser la population de la vallée de la Matapédia et de servir un « avertissement » aux politiciens, de dire ses promoteurs.

Cette campagne devrait aussi permettre d'accumuler du capital-actions en faveur d'une société for-

mée en vertu de la partie 1-A de la loi sur les compagnies et fondée le 11 mai sous la raison sociale de « Papier de la Matapédia Inc. »

Ses principaux dirigeants sont ceux du comité des citoyens. A savoir : M. Gilles Belzile (président), M. Jean-Marc Paquet (vice-président), M. Jean-Marcel Lévesque (secrétaire-trésorier), M. Jean-Paul Robichaud et M. Rosaire Côté (directeurs).

En plus d'avoir obtenu l'appui de 17 des 21 municipalités de la vallée et de nombreux organismes du milieu, dont le puissant Syndicat des producteurs de bois, cette initiative a été cautionnée par la Commission des valeurs mobilières du Québec. Quant aux fonds recueillis, ils seront administrés par un fiduciaire, en l'occurrence la Caisse populaire d'Amqui.

Les objectifs

Selon le secrétaire-trésorier de cette nouvelle société, M. Jean-Marcel Lévesque, c'est une somme de \$3 à \$4 millions qu'espère obtenir le comité de citoyens auprès des 22,000 résidents de la vallée de la Matapédia : « Nous voulons poser le même geste qu'à Cabano, autrefois, alors que la population avait mis \$275 000 dans le projet de la cartonnerie ».

Pour avancer le chiffre de \$3 à \$4 millions, M. Jean-Marcel Lévesque dit se fier sur ce qui vient de se faire à Chambord, au Lac-Saint-Jean, où une campagne de souscription populaire a permis de recueillir \$3.5 millions : « Nous voulons impliquer le plus de gens possible et nous voulons amasser assez d'argent pour intéresser sérieusement un investisseur ».

Outre le projet d'implantation d'une papeterie d'une capacité de production de 120,000 tonnes par année (400 emplois en usine et 800 en forêt), le Comité de citoyens de la vallée de la Matapédia réclame la réalisation de plusieurs autres projets pour relancer l'économie locale : la privatisation des scieries de Lac-au-Saumon et Saint-Léon-le-Grand actuellement détenues par Rexfor, l'exploitation du gisement de silice de Saint-Vianney et, enfin, la construction d'une usine de panneau gaufré à Causapsal.

Le maire Archambault trouve le geste du comité de citoyens dangereux

♦ AMQUI - « Ce que fait le Comité de citoyens est très dangereux. Il est en train de montrer publiquement qu'il y a des distorsions et qu'il n'y a pas unanimité au niveau régional en faveur de la papeterie de Matane. Cela pourrait donner une chance aux politiciens fédéraux ».

Ce point de vue, c'est celui du maire d'Amqui, le Dr Gaétan Archambault. Il est l'un des rares dirigeants de la Matapédia à ne pas avoir donné son appui au comité de citoyens et il continue à « encourager » le projet d'une papeterie « régionale » à Matane.

Il ajoute : « Nous avons donné notre appui à Matane, il y a un an. Il n'est pas question de le retirer. Je respecterai le protocole d'entente qui a été signé au niveau régional ».

Et, du même souffle, il prétend être « contre » le mouvement engendré par le comité de citoyens : « Je n'y crois pas. Et ça me surprendrait beaucoup que les gens

de la vallée embarquent. C'est restreint à une petite minorité de tout vouloir foutre en l'air ».

Plus de prudence

Maire de Sainte-Marguerite et préfet de la MRC Matapédia, M. Philippe Marquis se montre plus prudent et moins catégorique : « Ce mouvement aura sûrement un impact dans la vallée et ça pourrait créer beaucoup de problèmes aux hommes politiques ».

Disant qu'il appuyait encore le projet de Matane, M. Philippe Marquis se dit prêt à réexaminer l'appui de la MRC au projet de Matane : « Je ne sais pas ce qu'on va faire. Si une majorité de municipalités appuie le comité de citoyens, il va falloir reconsidérer notre position ».

Disant qu'il était maintenant difficile de parler du projet de papeterie « régionale » à Matane, M. Marquis dit craindre que le mouvement en cours soit « le grain de sable qui pourrait bloquer le projet de Matane au niveau fédéral ».

Échanges téléphoniques

Déjà le ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale, M. Michel Côté, serait entré en communication avec les dirigeants du comité de citoyens.

Ce que refuse de confirmer son attaché de presse, M. Michel Guittard : « Cela me surprendrait beaucoup. S'il l'avait fait, je serais au courant ».

Et de soutenir que le dossier de la papeterie de Matane suivait son cours normal : « L'échéancier sera respecté. Les travaux de construction débuteront à l'automne ».

À Québec aussi le dossier suit son cours. C'est ce que précise M. Christian Coutlée, l'attaché de presse du ministre responsable des forêts, M. Albert Côté : « Pour nous, rien n'est changé. Nous attendons toujours une réponse du gouvernement fédéral ».

Déjà, explique-t-il, il y a eu un accord formel sur la fourniture de

800,000 mètres cubes de bois au consortium Péladeau-Maxwell pour une papeterie à Matane.

Cette matière première sera fournie pour un tiers par Rexfor, pour un tiers par les scieries privées et, toujours pour un tiers, par les producteurs privés. L'accord a été officiellement entériné par Donohue et Rexfor et il doit être avalisé par le conseil des ministres, la semaine prochaine.

Rappelons que Donohue, une papetière contrôlée par Quebecor et le groupe britannique Maxwell, propose d'investir \$420 millions pour la construction d'une papeterie à Matane. D'une capacité de production de 120,000 tonnes par année, cette entreprise embaucherait 400 personnes et contribuerait au maintien ou à la création de 800 autres emplois en forêt.

Pour aller de l'avant, ce projet n'attend plus que le feu vert et la participation financière d'Ottawa.

STORES VERTICAUX



Levolor

GARANTIE SANS SOUCI
PARLEMENTS DE FENÊTRES LEVOLOR

JUSQU'À

60%

DE RABAIS SUR
STORES HORIZONTAUX
STORES VERTICAUX
STORES PLISSÉS

PROMOTION STORES HORIZONTAUX EN P.V.C.

L. H.		L. H.	
24" x 45"	8.49	36" x 45" ...	11.99
26" x 45"	8.99	40" x 64" ...	19.99
28" x 45"	9.99	44" x 64" ...	21.99
30" x 45" ...	10.49	48" x 64" ...	22.99
33" x 45" ...	10.99	51" x 64" ...	24.99
		54" x 64" ...	26.99

ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

par des experts

663-1606 847-1512



Verti Store

CARREFOUR BEAUPORT
3333, Clémenceau, Beauport — 663-1606

CARREFOUR NEUFCHÂTEL
4005, boul. de L'Auvergne, Neufchâtel — 847-1512

carrières et professions

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assurées à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3270

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

C.M.A.

Une entreprise spécialisée dans l'industrie de la fabrication, vente et réparation de camions recherche un(e) C.M.A. avec un minimum de 5 années d'expérience. Ses connaissances en comptabilité doivent être compatibles à ses connaissances en informatique et de plus il (elle) doit être capable de produire les états financiers de la compagnie.

Le (la) comptable sera sous la supervision du vice-président de l'entreprise et parmi ses fonctions, sera en charge du personnel du département de comptabilité.

Vos demandes seront traitées confidentiellement.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Dépt 4004, Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec, Qc
G1K 7J6

SOUDEURS DE RADIATEURS

Automobile et industriel. Expérience requise d'au moins 5 ans. Possibilité de gérance. Pour région de Montréal.

Téléphonez au:

(514) 648-7632

TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITE

Exigences:

- DEC en techniques administratives option finance
- connaissance de la programmation sur micro-ordinateur (Lotus, Dbase)

Expérience:

- minimum 5 ans dans un bureau de comptable
- responsable des dossiers
- travail sur micro-ordinateur

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 28 juillet 1987 au:

Dépt 4001, Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec, Qc G1K 7J6

CHEF DE BUREAU EN ASSURANCE-VIE

Une importante compagnie canadienne en assurance-vie offre une carrière à un(e) candidat(e) bilingue et avec expérience pour superviser les fonctions administratives de sa succursale (Qué.) Ste-Foy.

Cette personne devra communiquer de façon excellente en anglais/français et avoir de l'habileté dans l'organisation. Expérience nécessaire en assurance-vie, de même qu'en supervision et direction de personnel.

Nous offrons un programme complet d'avantages sociaux et un salaire selon les qualifications.

Veillez communiquer avec:

Francine Rousseau
651-7965

CARON INDUSTRIES

Entreprise manufacturière de composante en bois dur

DIRECTEUR(TRICE) DE PRODUCTION

À tous ceux (celles) qui sont intéressé(e)s à travailler pour une entreprise jeune et dynamique.

EXIGENCES:

- Expérience minimale de 3 ans.
- Bonne connaissance dans le prix de revient.
- Affinité naturelle dans la gestion des ressources humaines (50 employés).
- Intéressé(e) à demeurer dans la région de Montmagny.

REMUNÉRATION: Selon les qualifications et l'expérience.

Veillez faire parvenir votre demande avant le 9 août 1987 à:

LES INDUSTRIES CARON (MEUBLES) INC.
C.P. 100
Montmagny, Qué.
G5V 3S3



Le Soleil, Jean Vallières

Nettoyeurs, consultants et... « policiers »!

Claude Albert et Françoise Beaulieu ont une mission bien spéciale. Leur présence a soulevé une certaine surprise au début. Certes, les deux étudiants sont-ils chargés du nettoyage des pistes cyclables de Charlesbourg, mais ils sont aussi deux cyclistes d'expérience qui mènent, durant l'été, une analyse de circulation et consultent les usagers. A l'occasion, ils remettent un « avis de civisme » aux automobilistes qui enfreignent le règlement interdisant le stationnement dans l'espace réservé à la circulation des cyclistes.

Le capitaine de Sainte-Foy soumis à l'alcootest Quelqu'un veut jeter le discrédit sur la police, croit Mme Boucher

◆ Pour la mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, le dossier du capitaine de police Claude Grégoire, contraint par deux subalternes à subir l'alcootest, est fort clair. Cependant la diffusion de renseignements de source anonyme sur les ondes du poste CKCV, hier midi, amène Mme Boucher et le président du syndicat des policiers à croire que « quelqu'un tire des ficelles pour jeter le discrédit sur le service de police. »

par Marcel COLLARD

Selon Mme Boucher, à la suite de l'incident survenu, samedi soir, le capitaine Grégoire sera traité comme un citoyen ordinaire. À ce titre, il n'est pas question de suspension. Arrêté pour avoir eu la garde d'un véhicule automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, vers 22h30, samedi, M. Grégoire a dû se soumettre à l'alcootest.

Mme Boucher rapporte, après avoir eu des entretiens avec le chef de police, le capitaine David Craig et le policier Jacques Talbot - celui qui a procédé à l'arrestation - que M. Grégoire n'était pas en service, ni au volant d'un véhicule de la municipalité. Il était en vacances, à bord de son propre véhicule et l'incident est survenu sur un chemin privé.

« Le rapport de police, ajoute la mairesse, est prêt à être soumis à un procureur du ministère de la Justice, qui déterminera s'il y a lieu ou non de porter une accusation. »

La mairesse avait acquis la certitude que l'arrestation du capitaine Grégoire n'était reliée à aucun

geste d'animosité ou de vengeance, même si le policier Talbot n'avait pas réussi à être promu au poste de sergent. « Le policier, ajoute Mme Boucher, a agi selon ce que lui dictait son devoir. Peut-être a-t-il agi sous l'impulsion du moment ou s'est-il montré plus sévère en réaction aux événements impliquant le sergent Serge Lefebvre. Il faut respecter la décision de M. Talbot, mais l'incident constitue un avertissement sérieux pour tout le monde. »

Jeter du discrédit

Hier, Mme Boucher était interloquée, en attendant un bulletin de nouvelles voulant qu'elle ait provoqué un remous auprès des policiers de Sainte-Foy en « passant outre à la procédure disciplinaire habituelle pour régler, dans son bureau, le cas d'un autre policier aux prises avec un sérieux problème d'alcool ».

Selon les renseignements obtenus par AM 128, le policier, qui n'était pas en service, a été forcé par ses collègues à quitter le véhicule à bord duquel il s'appretait à monter, le 19 mai, après avoir été aperçu en état d'ébriété par deux de ses collègues, dans un restaurant.

« Après mon élection à la mairie, en 1985, j'ai découvert un certain nombre de cas d'employés vivant des situations particulièrement difficiles. Au-delà des rapports employeur-employé, j'ai cru bon, sur le plan humain, de discuter avec ceux qui semblent les plus fragiles. »

« C'est ce que j'ai fait avec le policier en question, un homme qui a éprouvé des problèmes personnels depuis une quinzaine d'années. »



Le Soleil, Yvon Mongrain

La mairesse Andrée Boucher rapporte que le capitaine Grégoire était en vacances à bord de son propre véhicule et l'incident était survenu sur un chemin privé.

« Les policiers en devoir ont agi comme ils le font souvent à l'endroit de citoyens ordinaires et, selon l'habitude, ils ont relaté le fait dans leur rapport de travail. Etant donné que le policier concerné est l'un des cas fragiles, j'ai été informée de l'incident. Je l'ai invité à venir me rencontrer à mon bureau, en compagnie du président du syndicat, M. Marcel Gauvin, et je l'ai

incité à la prudence. Ce n'était qu'un geste humanitaire qui ne fait pas partie de mes fonctions. »

« L'informateur du poste de radio laisse entendre que j'ai permis qu'on passe outre à la procédure disciplinaire habituelle. Le comité disciplinaire intervient seulement si un policier nuit à la réputation du service. »

« Dans ce cas, comme ils le font pour de paisibles citoyens dans les mêmes circonstances, les policiers ont simplement demandé à leur confrère de ne point conduire son automobile », a conclu Mme Boucher.

Le président du syndicat

Le président du syndicat, M. Marcel Gauvin, abonde dans le même sens que Mme Boucher, relativement au discrédit que semble vouloir jeter quelqu'un. « La précision des détails, a-t-il confié, porte à croire que les renseignements proviennent de l'intérieur du service. »

« Il ne s'agit certainement pas de l'un de nos membres, car nous avons tous une entière confiance à l'endroit de Mme Boucher. Le directeur du service devra faire enquête pour savoir d'où viennent ces papiers de banane lancés au moment où nous mettons les bouchées doubles pour regagner la confiance des citoyens. »

« Il est dommage, ajoute M. Gauvin, qu'au moment où nous tentons de consacrer toutes nos énergies pour redonner un service maximum à la population, il faut mettre autant d'efforts pour nous défendre contre les choses qui sont de nature à nous discréditer. »

VOTRE PELOUSE

LE SOLEIL publie en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) les recommandations d'arrosage des pelouses pour aujourd'hui. Établies à partir d'un calcul mathématique éprouvé, elles tiennent compte du volume d'eau nécessaire pour une croissance maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité. Ces recommandations sont valables s'il n'y a pas plu entre-temps. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser. Enfin, tenez compte des heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

LEGENDE: Interdiction (X). Arrosage de 1h recommandé (1). Arrosage non recommandé (NR). Arrosage de 2h recommandé (2). Renseignements supplémentaires: Diane Patenaude, 654-4255

RIVE-NORD	ADRESSES		RIVE-SUD	ADRESSES	
	PAIRES	IMP.		PAIRES	IMP.
Ancienne-Lorette	NR	(X)	Charny	NR	(X)
Beauport	NR	(X)	Lévis	NR	(X)
Boischatel	NR	(X)	St-David	NR	(X)
Cap-Rouge	NR	(X)	St-François	NR	(X)
Charlesbourg	NR	(X)	St-Henri de Lévis	NR	(X)
Lac-St-Charles	NR	(X)	St-Louis de Pintendre	NR	(X)
Loretteville	NR	(X)	St-Rédempteur	NR	(X)
Québec	NR	(X)			
St-Augustin	NR	(X)	BEAUCE		
St-Foy	NR	(X)	St-Georges	NR	(X)
St-Emile	NR	(X)	St-Georges-Ouest	NR	(X)
Sillery	NR	(X)			
Val-Belair	NR	(X)			
Vanier	NR	(X)			

■ SAVAIS-TU QUE... Depuis le mois de juillet, votre pelouse est entrée en dormance c'est-à-dire, qu'elle a ralenti considérablement sa croissance. Il est donc tout à fait normal que votre pelouse jaunisse un peu en cette période de l'année. Selon des spécialistes, il serait inadéquat de fertiliser votre sol dans ces conditions. On recommande également de limiter au minimum les arrosages car un surplus d'eau ne favorisera que les mauvaises herbes.

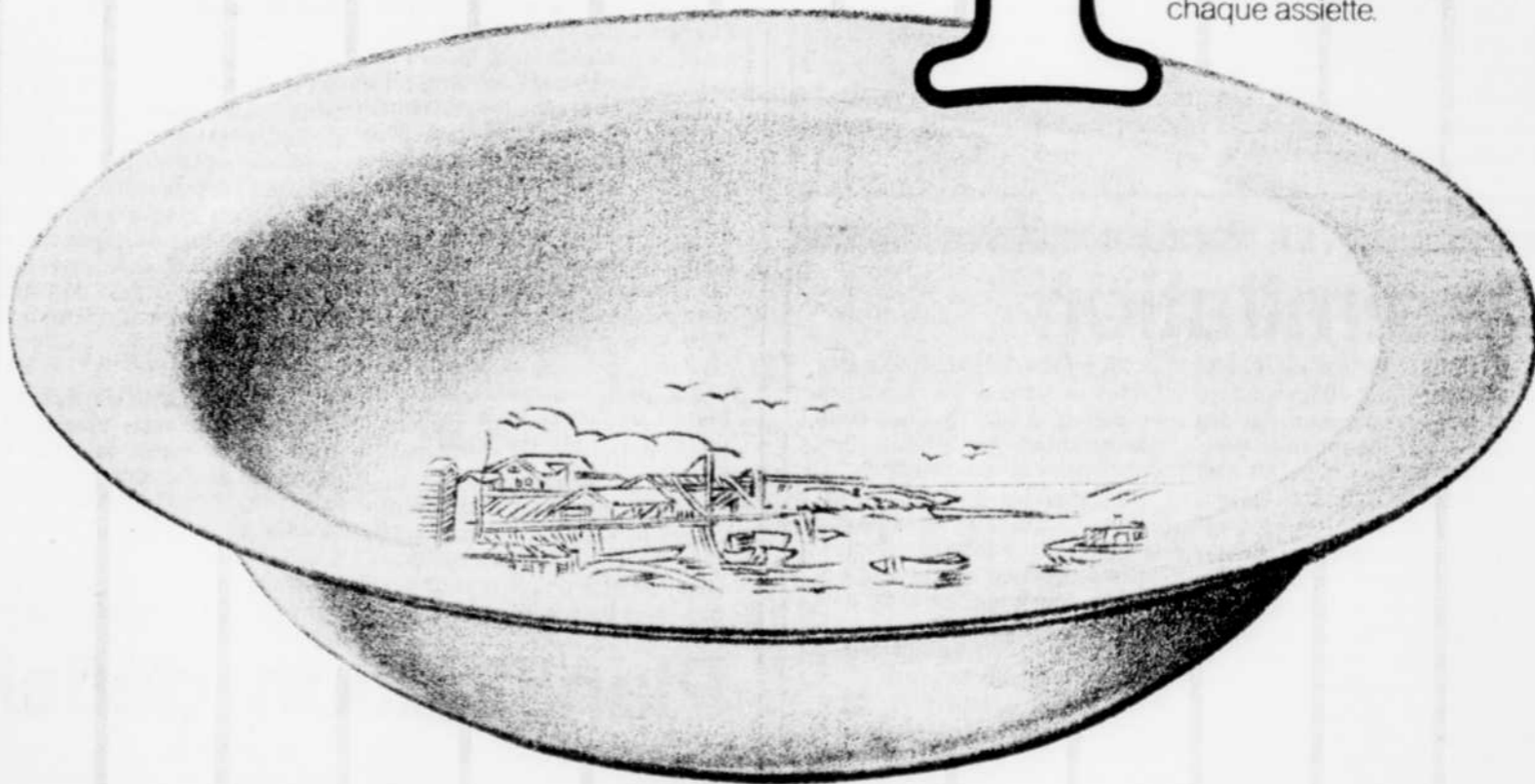
La Collection



8 GRANDES ASSIETTES CREUSES (222 mm) POUR SEULEMENT

199*

avec 1 plein de carburant (min. 25 L) chaque assiette.



Enfin, les voici, les grandes assiettes creuses tout-usage que vous attendiez pour ajouter à votre Collection Shell. Utilisez-les pour servir soupes, pâtes, ragoûts, desserts... Un format pratique dont vous ne pourrez plus vous passer.

Huit assiettes creuses en poterie, faites à la main et décorées des mêmes célèbres scènes de chez nous.

Ces assiettes exclusives à Shell bien que de fabrication artisanale, sont conçues pour la vie active... Hop, au "micro-ondes"! Hop, au lave-vaisselle!

Venez les prendre sans tarder aux stations Shell participantes (au Québec et dans les Maritimes seulement).

* Taxe prov. en sus

OUI!

Les tasses, les ensembles bol et assiette et les assiettes à dîner de la Collection Shell sont toujours disponibles.



Ça bouge avec Shell

VENTE DU MANUFACTURIER KAWAI

MODÈLE DROIT CX4S jusqu'à 700\$ de rabais sur le prix suggéré du manufacturier

MODÈLE UST7 et CX8 DROITS jusqu'à 1 000\$ de rabais sur le prix suggéré du manufacturier

PIANO À QUEUE de 2 000\$ à 5 000\$ de rabais sur le prix suggéré du manufacturier

La vente se poursuit jusqu'au 31 juillet 1987.

MUSIQUE & BEAUDOIN

17, rue Desjardins, Lévis, 833-2141

- Plan mise de côté
- Plan de location avec option d'achat
- Livraison gratuite partout au Québec
- Techniciens compétents à votre service
- Cours de piano et d'orgue
- Pianiste-conseiller à votre disposition



LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim
GILBERT ATHOT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Un tour de vis sur Khomeiny

♦ Le conflit entre l'Irak et l'Iran n'a plus rien d'une guerre régionale. Après sept années de combats tuant un million de personnes, les initiateurs irakiens ne peuvent plus tenir. Laissés seuls face aux hordes fanatiques de l'Ayatollah, les soldats de Saddam Hussein sont voués à l'anéantissement. Khomeiny le sait, et se refuse à tout compromis.



par **Raymond GIROUX**

L'Iran contrôle le jeu. De Téhéran dépend, à l'heure actuelle, l'équilibre géopolitique du monde entier. Hier, la flotte américaine a traversé le détroit d'Ormuz, à l'entrée du golfe Persique, en guise d'escorte à deux super-pétroliers koweïtiens transférés sous le drapeau des États-Unis. Au premier abord, Téhéran n'a pas réagi.

Mais que les Iraniens aient ou non attaqué ces navires, qui doivent fréquenter uniquement les eaux internationales, n'a d'incidence autre que chronologique. Le pays a les moyens et la volonté de pourchasser ceux qu'ils considère comme des intrus, comme le témoigne son attaque de jours derniers contre un navire français. La diplomatie chiite méprise les subtilités occidentales.

L'Iran assiégé affronte en même temps les États-Unis, l'Union soviétique, la France et la Grande-Bretagne, en plus de l'Irak. Nulle part ailleurs sur cette planète pourrions-nous voir un assemblage aussi hétéroclite d'alliés de circonstances. On comprendra facilement les Iraniens de s'énervier, et de craindre une intervention militaire dans le plus pur style colonialiste du XIX^{ème} siècle.

Mais qu'est-ce qui fait courir l'Amérique dans cette galère? Militairement, il ne semble pas que Washington ait les moyens de pousser à fond une intervention armée contre l'Iran. Les hélicoptères ensablés de Jimmy Carter ont laissé un goût amer de revanche-y-pas. Économiquement, les mines et les missiles iraniens ont perturbé à peine 1 pour 100 du commerce pétrolier à ce jour. Il n'y a aucune crise énergétique en vue.

Seules des considérations stratégiques expliquent l'intervention américaine. Le pays veut éviter que l'Union soviétique retire tous les bénéfices du conflit en s'alliant officieusement avec les pays arabes floués par les tractations des émissaires de Ronald Reagan avec les Iraniens.

Car Moscou veut à tout prix éviter une victoire de l'Iran. Son ventre mou de l'Asie centrale musulmane réagirait possiblement mal, à ses yeux, à un bouleversement de l'échiquier islamique. Déjà amochée en Afghanistan où elle affronte de peine et de misère une résistance aux contours fanatiques, l'URSS recherche en priorité la stabilité.

Elle s'engouffrera avec plaisir dans tout vide politique et militaire moyen-oriental, mais seulement si l'occasion se présente. La politique séculaire de la recherche d'un débouché sur les eaux chaudes du golfe Persique se révèle impossible à poursuivre. Les retombées négatives en dépassent, et de loin, les bénéfices espérés.

En réalité, la communauté internationale tout entière craint l'internationalisation du fanatisme religieux. Le vote unanime du Conseil de sécurité des Nations-Unies exigeant la fin de la guerre, accepté par l'Irak et rejeté par l'Iran, donne des assises légales à une éventuelle négociation. Ou, encore, à une intervention militaire des grandes puissances au nom de l'ONU et à un nouveau partage des zones d'influence sur le territoire iranien comme en 1945.

Mais comment rétablir la paix si l'Iran refuse tout dialogue? La voix des armes enlèvera un processus incontrôlable. Khomeiny arrachera toutes les concessions possibles, sans doute, mais saura-t-il s'arrêter avant qu'il soit trop tard? Bien malins sont ceux qui connaissent la réponse. Le monde risque gros, y compris le dérapage final.



LETTRES AU SOLEIL

L'information et les sens des mots

Marc Boivin, un «stoob»? Il y a de ces mots qui ne trompent pas sur l'intention de celui qui les prononce. Par exemple, si je dis d'un ministre qu'il est fidèle à son chef, vous pouvez supposer que j'approuve son attitude, alors que si je dis qu'il en est la marionnette, vous saurez que je la condamne. Il pourra pourtant s'agir du même ministre, du même chef et de la même attitude. Sauf que dans un cas, je partage peut-être les allégeances politiques du ministre en cause, et que dans l'autre, je crie dans l'opposition.

Quiconque ouvre la bouche ou prend la plume se retranche donc souvent malgré lui dans un camp donné. En effet, l'ennemi de l'un est l'ami de l'autre. Tiens: supposons qu'un membre de la bande d'Al Capone se propose de dynamiter la résidence du président des États-Unis et que par malheur, il se fait dénoncer auprès de la police par un de ses proches. Si je suis le président, le dénonciateur est un sujet loyal. Si je suis Al Capone, c'est un délateur (et je ne mépriserais pas cher sur sa peau). Si je suis un policier, c'est un indicateur. Si je suis François Lavallée, c'est un honnête homme.

Ce qui m'amène à mon but. Pourquoi, la presse s'acharne-t-elle à qualifier Marc Boivin, de la CSN, de délateur? Partout, à la radio, à la télé, dans les journaux, on parle du «délateur Marc Boivin» comme on parlerait du «caporal XXX»: ce titre lui semble collé à la peau. D'ailleurs, sauf erreur, c'est la radio de Radio-Canada qui a dû se croire prudente en parlant du «préssumé délateur Marc Boivin». Le beau geste! Pourtant, le Petit Robert est formel: un délateur est une «personne qui dénonce pour des motifs méprisables». Un délateur, c'est un Judas, un traître, un mouchard, un «stoob».

Or, jusqu'à preuve du contraire, cet homme, en communiquant avec la sûreté du Québec, aurait simplement arrêté le bras de quelques présumés poseurs de bombe

et, du même souffle, évité au moins des dégâts matériels, sinon peut-être des vies. Et l'agitation populaire. On est autorisé à le croire: ce ne serait pas une première à la CSN, pour qui la tragédie du Manoir Richelieu d'il y a quelques mois semble déjà être chose du passé, et les moyens d'octobre 1970, toujours d'actualité.

Quoi qu'il en soit, je permets à quiconque fait partie de la CSN, voire à tous les syndicalistes si ça leur chante, de traiter Marc Boivin de délateur, de traître, de mouchard ou de «stoob». Mais de grâce, mesdames et messieurs les journalistes, au nom des vies peut-être épargnées, au nom des dégâts matériels et sociaux proba-

blement évités, au nom peut-être du courage dont l'homme a fait preuve, et de toute façon, au nom de la vénérée objectivité de votre métier, parlez donc simplement «d'indicateur», quand vous parlez de Marc Boivin.

François Lavallée
Québec

Les jeteurs d'huile sur le feu

Les événements entourant les poursuites intentées contre des permanents de la CSN m'inquiètent sur l'évolution des institutions dans une société démocratique comme le Canada.

Des gens qu'on présume des agents de la police ont agi à l'intérieur de la CSN. Selon certaines informations, ces personnes auraient agi à plusieurs reprises comme «jeteurs d'huile sur le feu» lors de conflits de travail ou de manifestations. On les retrouve plus tard comme témoins pour une affaire d'attentats, dans le cadre d'un conflit très dur, et cela permet aux milieux patronaux et à d'autres d'accuser la CSN de «terrorisme».

Cette suite d'événements me fait malheureusement penser à la situation qui prévaut en Afrique du Sud. Dernièrement, la centrale syndicale sud-africaine, la COSATU, était accusée par le gouvernement et certains médias d'avoir tué des briseurs de grèves. La police en a profité pour investir le quartier général de COSATU et pour emprisonner plusieurs militants syndicaux.

Le but était bien sûr de discréditer COSATU, mais plus spécifiquement de briser la grève des chemins de fer durant laquelle plus de 25,000 travailleurs ont abandonné leur travail.

L'ensemble de ce conflit a été traversé de confrontations vio-

lentes, de morts, d'arrestations, etc. Or, à la fin de juin, l'État décidait de négocier avec le syndicat, compte tenu de la détermination des grévistes. Un accord a pu être signé, représentant pour le syndicat une victoire partielle. Quant aux accusations publiques contre COSATU, le ton a sensiblement baissé, y compris dans les médias pro-apartheid.

Il faudrait, pour la sauvegarde des institutions démocratiques au Canada, éviter toute dérive de ce type. La place de la police n'est pas à l'intérieur des syndicats, du moins si on veut que notre société ne soit pas «apartheidisée» en douce.

Dan O'Meara
Montréal

Pourquoi s'instruire?

Devenir membre de la SQ ou bien faire un doctorat? Un agent de la Sûreté du Québec possédant cinq ans d'expérience gagnera \$39,500 cette année, (plus \$3,000 en temps supplémentaire). Cet agent peut prendre sa retraite après 25 ans de service. Je me réjouis pour eux de ces acquis.

cycle (scolarité de 19 ans ou plus), gagnait en 1987 un salaire de \$36,375 (article 6-5.06 de la convention collective).

Et cet enseignant pourra prendre sa retraite après 35 ans de service, à condition qu'il ait atteint l'âge de 60 ans. Alors étudiants de CEGEP, pensez-y bien avant de vous lancer dans de longues études.

Jean-Guy Gagnon
Rivière-Blonde

La vérité dans les textes

Lettre en réponse à l'intervention de M. Albert Beaudet

Avant de pousser les hauts cris, commencez donc par lire l'Évangile. En lisant, attachez-vous aux textes et non à vos préjugés et comparez les écrits des évangélistes. Vous n'y trouverez rien sur la hiérarchie des sexes; rien sur les rôles à jouer dans l'Église.

(...) Si vous êtes le seul à pousser des cris pour de tels tabous, le seul à s'accrocher à la sacro-sainte institution du patriarcat, tant mieux! C'est une preuve que l'Église serait sur le point de prendre la voie du retour à l'Évangile.

Pierrette Belanger

Planification déficiente à la CTCUQ

(Lettre adressée à M. André Forgues, président de la CTCUQ)

Via Rail a des retards mais la CTCUQ ne se présente même pas au départ. La compagnie des chemins de fer promet des remboursements à ses clients sur certaines lignes bases sur le nombre de minutes de retard.

Si la CTCUQ appliquait une politique similaire à l'égard de ses clients quand un autobus ne se présente pas au départ, je suis convaincu que ce serait la catastrophe budgétaire dans votre organisme. Si cette politique était étendue aux autobus en retard, vos maux de tête seraient pénibles. Des mesures de cet ordre deviennent habituellement nécessaires quand une entreprise publique rit de sa clientèle. Je devrais plutôt dire de celle qui lui reste.

Le 30 septembre 1986, moi, un banlieusard, je vous écrivais pour me plaindre du service de votre organisme. Vous, un conseiller de la ville de Québec, me répondiez que les difficultés signalées pouvaient «s'expliquer en partie par

le fait qu'il s'agissait de la rentrée des classes et qu'il est toujours difficile (sic) à cette période de prévoir exactement les besoins qui se manifesteront».

Je suppose que les difficultés que nous vivons actuellement sont dues à la fin des classes.

Je vous signalerai dans les lignes qui suivent deux expériences vécues en l'espace d'un mois. Je me limite à deux occasions où l'autobus 214 ne s'est pas présenté. Je passe intentionnellement sous silence les broutilles tels les retards sur l'horaire, certains chauffeurs qui ne connaissent pas le parcours, d'autres qui passent outre à des arrêts et vous descendant un arrêt plus loin, etc.

Jeudi le 10 juin, le 214 cédula à l'horaire pour un départ de la Place Jacques-Cartier à 17h18 n'est pas passé. Une préposée aux renseignements de votre organisme s'informe auprès du répartiteur. Réponse: le véhicule devant parcourir ce trajet est en panne. Par ailleurs, un autre employé de la CTCUQ m'explique la situation: «C'est dû à une mauvaise planifi-

cation. Trop de chauffeurs sont actuellement en vacances ou en conge. Ce midi, dix véhicules n'ont pu quitter le garage. En fin d'après-midi, ce nombre est rendu à 20.»

Voilà une explication beaucoup plus plausible, à mon sens, que le manque de véhicules. Si un véhicule est en panne, on peut ordinairement le remplacer. J'ai alors conclu que la compétence faisait défaut à la CTCUQ.

Vendredi le 10 juillet, même heure, même poste, même scénario. Cette fois-ci, la préposée ne peut même pas rejoindre le répartiteur pour m'expliquer ce qui s'est passé. Elle m'a gentiment demandé de rappeler plus tard. C'est alors que j'ai décidé de vous écrire sans tenter de faire ma propre enquête comme le 10 juin dernier.

Monsieur le président, j'apprécie la courtoisie de vos chauffeurs qui nous saluent lorsqu'on monte dans un de vos véhicules mais pour cela, il faut que l'autobus passe pour qu'on ait la chance d'y monter.

Si la clientèle continue à dimi-

nuer parce que vous n'êtes pas capable de donner le service, l'Assemblée nationale devrait modifier la Loi sur la CUQ afin d'obliger la privatisation du transport en commun. On éviterait ainsi de verser nos taxes dans un gouffre sans fond.

Enfin, j'apprécierais savoir si vous êtes en mesure de donner le service sur le parcours 214. Si c'est trop compliqué, faites-le nous donc savoir franchement. Nous reconnaitrons alors votre honnêteté.

Clarence White
Cap-Rouge

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

PLAIDOYER

Assimilation

Il y a quelques mois paraissent les résultats d'un sondage qui disait que 40 pour 100 des Québécois francophones pensaient qu'un jour (d'ici 50 ans) nous serions assimilés à l'élément anglophone.

Je me sens encore secoué par un tel défaitisme. De toutes les époques depuis 1759, il y a eu des gens pour prédire, en prophète de malheur, la disparition de notre peuple. Rappelons-nous le célèbre rapport de Lord Durham. Mais depuis 1759, il y a eu également à toutes les générations des individus qui ont travaillé avec une rare ténacité et un acharnement déconcertant à la survie de notre personnalité issue de la culture française.

De nombreuses batailles ont été perdues. Les francophones des États-Unis ont tenu héroïquement pendant un certain temps avec l'aide du clergé et d'institutions comme la Saint-Jean-Baptiste, mais ils furent finalement assimilés. Les Canadiens français de l'Ouest canadien sont aussi en train de subir le même sort.

Pourtant il y a un dernier retranchement qui n'accepte pas de se rendre. Je ne comprends pas l'abdication des 40 pour 100 d'individus du sondage. Soit, nous ne sommes que 2 pour 100 en Amérique du Nord. Une Amérique qui a assimilé toutes autres nationalités sur son territoire. Comme c'est curieux que nous ne le soyons pas encore!

Comment se fait-il qu'après 227 ans de domination nous avons pu tenir le coup?

Ne serait-il pas possible après toutes ces années de résistance et parfois d'incertitude d'avoir des garanties linguistiques inscrites dans la constitution?

En 1867 les Canadiens français représentaient la moitié de la population du Canada. Depuis, cette proportion n'a cessé de décroître, nous ne sommes plus que les quatre fois environ.

Cette fois c'est au tour de nos générations de reprendre le flambeau de la survivance française en terre d'Amérique...ne serait-ce que par respect pour nos pères indéfectibles et ces deux siècles et quart de résistance.

Encore une fois, toutes ces résistances ailleurs qu'au Québec et, jusqu'à un certain point, en Acadie ont été vraies. J'en sais quelque chose, pour avoir enseigné une année les français au Manitoba dans un village à 98 pour 100 francophone. Les élèves du secondaire, même si certains de leurs parents leur parlaient encore français, ne parlaient qu'anglais entre eux. Partout ailleurs qu'au Québec, le phénomène d'assimilation est effarant et semble irréversible.

Si le bilinguisme, pour le Canada anglais, est un apport culturel sans danger et une sorte d'heureux folklore, pour le Québec c'est un dangereux chant de sirènes, une façon subtile de signer notre arrêt de mort. Souvenons-nous que le Québec est la dernière chance du fait français en cette Amérique et que nous en avons la responsabilité.

Alain Raby
Québec

LE MONDE



La présidente Corazon Aquino lisant hier devant la presse certaines dispositions du décret.

Aquino lance la réforme agraire

MANILLE (AFP, AP) - La présidente Corazon Aquino a posé hier son geste le plus important depuis son arrivée au pouvoir il y a 17 mois en signant un décret qui institue en principe une vaste réforme agraire aux Philippines devant intervenir dans les dix années à venir, tout en laissant une grande latitude au Congrès, dans l'ensemble hostile à une réforme radicale.

La réforme agraire, prévue par la Constitution approuvée massivement par référendum populaire le 2 février dernier, vise à aider des millions de paysans sans terres. Il va beaucoup plus loin que les précédentes tentatives en ce sens, mais ne répond pas aux attentes des petits fermiers. Ces derniers, et notamment ceux de la gauche, ont affirmé que la réforme favorisait les propriétaires, alors que ces derniers parlent de confiscation pure et simple.

Au cours d'une conférence de presse au palais présidentiel, Mme Aquino a précisé qu'il reviendrait aux législateurs de fixer, dans un délai de 90 jours, la surface maximale des exploitations agricoles qui échapperont à la réforme. Les parlementaires auront ainsi la responsabilité de déterminer l'ampleur de la redistribution des terres.

Le pouvoir exécutif s'est borné à tracer les grands traits d'une réforme qui, a précisé Mme Aquino, s'appliquera à toutes cultures, au sucre et à la noix de coco comme au riz et aux céréales. Un programme similaire élaboré en 1973 sous le régime Marcos ne concernait que les terres productives de riz et de maïs. Il était d'ailleurs vite tombé dans l'oubli.

Un fonds initial de 50 milliards de pesos (\$3,3 milliards) a été déposé par le gouvernement pour dédommager les propriétaires touchés par la réforme et qui seront indemnisés par versement de dix annuités d'importance égale. La valeur des exploitations soumises à la réforme sera déterminée par le gouvernement au vu des déclarations rem-

plies par les propriétaires, a ajouté Mme Aquino.

La présidente a confirmé que la hacienda Luisita, la propriété de sa famille, située à une centaine de kilomètres au nord de Manille, cinq mille hectares consacrés à la culture du sucre, tombait sous le coup de la réforme comme n'importe quel autre grand domaine.

De son côté, le « Mouvement Paysan des Philippines » (KMP), proche de l'insurrection communiste, a annoncé pour demain « une marche d'indignation » en direction du palais présidentiel. Le 22 janvier dernier, une manifestation du KMP réclamant une « véritable » réforme agraire s'était achevée par un bain de sang qui avait fait quinze morts devant les portes du palais présidentiel.

Plus de 70 pour 100 de la population des Philippines est rurale. Marcos poursuivi

Dans un tout autre domaine, le gouvernement philippin a engagé hier quatre procédures judiciaires en dommages et intérêts contre 58 proches de l'ancien président Ferdinand Marcos, dont l'ancien ministre de la Défense Juan Ponce Enrile, afin de recouvrer 204 milliards de pesos (\$9,95 milliards US), a annoncé un porte-parole officiel à Manille.

La Commission présidentielle pour un bon gouvernement (PCGG), qui est chargée de ces poursuites devant une cour spéciale traitant des affaires de corruption, accuse les 58 personnes traduites en justice d'avoir illégalement amassé des fortunes avec l'aide de Marcos pendant les 20 années de son régime, a indiqué le porte-parole.

Le dictateur déchu et sa femme devront également répondre des chefs d'accusation dans les quatre procédures judiciaires engagées hier.

La PCGG avait déjà intenté quatre procès la semaine dernière contre M. Marcos et ses proches pour recouvrer \$20 milliards US.

Depuis l'île de Hawaï, où il vit en exil, M. Marcos a rejeté les accusations contre lui et demandé au gouvernement de Manille de pouvoir rentrer aux Philippines pour se défendre personnellement devant la justice, ce que Manille a refusé.

Moscou prêt à éliminer tous les missiles intermédiaires

MOSCOU (AFP, AP) - Le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev a indiqué hier que l'URSS était disposée à éliminer la totalité des missiles nucléaires à portée intermédiaire (INF), y compris dans la partie asiatique de son territoire, si les Etats-Unis renonçaient à leur projet de stationner 100 missiles de ce type en Alaska.

Lors du sommet américano-soviétique de Reykjavik en octobre de l'année dernière, M. Gorbatchev et le président Ronald Reagan s'étaient mis d'accord sur l'élimination de ce type de missiles à l'exception de 100 ogives de part et d'autre, stationnées dans la partie asiatique de l'URSS et sur le territoire des Etats-Unis.

Depuis, Washington avait toutefois souhaité à plusieurs reprises l'élimination totale des missiles à portée intermédiaire, afin notamment de faciliter la vérification d'un éventuel accord, et cette question était devenue un des principaux obstacles à un accord sur le désarmement entre les deux superpuissances.

La Maison-Blanche a bien accueilli la déclaration soviétique, mais a tenu à rappeler que des propositions similaires formulées dans le passé avaient été par la suite assorties de « conditions inacceptables ».

Selon l'agence TASS, M. Gorbatchev a fait cette proposition au cours d'une rencontre à Moscou avec un journaliste du quotidien indonésien Merdeka. « Dans le souci de satisfaire les pays asiatiques et de tenir compte de leurs préoccupations, l'Union soviétique est prête à accepter d'éliminer tous ces missiles de portée intermédiaire, y compris en Asie », a indiqué le numéro un soviétique cité par TASS.

Moscou est prêt à « retirer la question du maintien des 100 ogives à portée intermédiaire restantes qui est actuellement discutée avec les Américains au cours des négociations à Genève, à condition bien entendu que les Etats-Unis fassent de même. Des missiles à plus courte

France-Iran L'ultimatum expire mais rien ne bouge

PARIS (NYTNS, AP) - Alors que le délai initialement fixé par la France pour le départ des diplomates iraniens a expiré hier sans que l'on note la moindre évolution dans la « guerre des ambassades », on soulignait de sources officielles françaises que cette impasse pourrait durer encore des mois.

Toutefois, l'Iran ayant accepté que les intérêts de la France soient représentés par l'Italie, et Paris ayant, pour sa part, agréé le Pakistan comme représentant des intérêts iraniens, « des discussions très concrètes » allaient, selon ces sources, « pouvoir commencer ».

Mardi, les Iraniens ont permis à l'ambassadeur d'Italie de rendre visite aux 15 Français - dont huit ayant le statut diplomatique - toujours cantonnés dans l'ambassade de France de Téhéran. Et il allait « de soi » que l'ambassadeur du Pakistan pourrait lui aussi se rendre à l'ambassade d'Iran à Paris « dès qu'il en fera la demande ».

Les deux pays ont rompu leurs relations diplomatiques vendredi à la suite de l'affaire Vahid Gerdji, ce traducteur iranien réfugié à l'intérieur de son ambassade à Paris pour ne pas répondre à la convocation du juge Gilles Boulouque. Le magistrat veut l'interroger sur sa possible implication dans la série d'attentats terroristes perpétrés en septembre dernier dans la capitale française.

Téhéran exige toujours que M. Gerdji bénéficie du statut diplomatique et que, par conséquent, il puisse sortir librement de l'ambassade sans être conduit chez le juge Boulouque.

Hier, le ministre français de l'Intérieur a annoncé que cinq Libanais avaient été arrêtés en rapport avec les attentats de septembre. Selon la radio-télévision française, le cas de M. Gerdji se complique un peu plus puisqu'au moins une des personnes appréhendées a affirmé le connaître.

che s'est félicitée des propositions de M. Gorbatchev en disant qu'elles étaient encourageantes pour « un accord définitif et un possible sommet » américano-soviétique.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Martin Fitzwater, a cependant souligné que par le passé

certaines déclarations soviétiques n'avaient pas été suivies d'effet à la table des négociations. Il a émis l'espoir que ces dernières propositions seraient présentées formellement lors d'une séance plénière des pourparlers de Genève, convoquée par les Soviétiques pour aujourd'hui.

Front uni contre Gemayel

BEYROUTH (AFP) - L'opposition pro-syrienne au président libanais, M. Amine Gemayel, s'est réunifiée hier à Beyrouth en constituant le « Front d'unification et de libération du Liban ». Composé de cinq organisations de gauche, ce regroupement s'est fixé comme adversaires « les alliés d'Israël, à savoir le pouvoir, l'armée, les Kataeb (parti chrétien dont est issu le président Gemayel) et la milice chrétienne des Forces libanaises ». Le chef de file pro-syrien des chrétiens du Liban-Nord, M. Soleimane Frangié, et les personnalités sunnites de Beyrouth ont refusé de s'y joindre.

Massacre: la guérilla nie

LISBONNE (AFP) - Le représentant pour l'Europe de la Résistance nationale mozambicaine (Renamo, opposition armée soutenue par Pretoria), M. Paulo Oliveira, a nié hier à Lisbonne que son mouvement soit responsable du massacre de plus de 380 personnes dans la localité de Homoine (sud du Mozambique), comme l'en a accusé le gouvernement de Maputo. « Ce n'est pas dans les habitudes de la guérilla d'entreprendre de telles actions », a déclaré M. Oliveira. Le massacre pourrait être la conséquence d'une opération de ratissage de l'armée gouvernementale dans la région contre son mouvement, a-t-il laissé entendre.

Vingt-deux Afghans tués

ISLAMABAD (AFP) - Vingt-deux personnes ont été tuées lorsqu'un autobus a sauté sur une mine dans la province du Takhar au nord de l'Afghanistan, a rapporté hier Radio-Kaboul captée à Islamabad. Selon la radio officielle afghane, qui n'a donné aucune indication sur la date de l'attentat, tous les 22 passagers à bord de l'autobus, parmi eux des femmes et des enfants, ont péri dans l'explosion. Radio-Kaboul qui a rendu la guérilla « contre-révolutionnaire » responsable de l'attentat.

Portection des Juifs iraniens

WASHINGTON (AFP) - En vendant des armes à l'Iran, Israël cherchait à maintenir l'équilibre des forces dans le conflit du Golfe, mais aussi à protéger la vie des Juifs iraniens, affirme le lieutenant-colonel Oliver North dans un rapport en date du 4 décembre 1985 rendu public hier. Communiqué aux commissions d'enquête parlementaires, ce texte était adressé au supérieur hiérarchique de M. North, l'amiral John Poindexter, alors chef du Conseil national de sécurité. L'Etat hébreu a toujours refusé que ses ventes d'armes à Téhéran aient été liées au sort de la communauté juive iranienne.

Lonetree devant ses juges

QUANTICO (AFP) - Le procès en cour martiale du sergent Clayton Lonetree, l'un des Marines arrêtés à la suite de l'affaire d'espionnage à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, s'est ouvert hier à la base de ce corps d'armée à Quantico (Virginie). Clayton Lonetree, un Indien de 25 ans, est le premier Marine à être jugé pour une affaire d'espionnage. Treize chefs d'accusation ont été retenus contre lui. S'il est reconnu coupable, le sergent Lonetree risque la prison à vie.

Lancement de fusée réussi

MOSCOU (AP) - Une fusée Soyouz TM-3 avec deux cosmonautes soviétiques (Alexander Viktorenko et Alexander Alexandrov) un syrien (Mohammad Faris) à son bord a été lancée avec succès hier à 05h59 de la base de Baïkonour au Kazakhstan en direction de la station orbitale Mir. Les trois cosmonautes doivent passer deux jours en orbite avant que leur fusée ne s'arrime à la station Mir où deux autres cosmonautes soviétiques, Iouri Romanenko et Alexander Laveïkin, vivent et travaillent depuis cinq mois et demi.

Couvre-feu illimité à Karachi

KARACHI (AFP) - Un couvre-feu illimité a été instauré hier dans plusieurs villes de la banlieue de Karachi (sud du Pakistan) après plusieurs jours de violence qui ont fait au moins sept morts et plusieurs dizaines de blessés, a-t-on appris de source officielle. Les forces de l'ordre ont arrêté quelque 200 personnes hier et reçu l'ordre de tirer à vue sur toute personne ayant recours à la violence. Des troubles ethniques avaient commencé vendredi entre les Pathans, qui dirigent les services de transports municipaux, et les Muhajirs, de langue ourdoue, à la suite d'un incident de la circulation dans le quartier de Shah Faisal (est de la ville).

Dix Chinois exécutés

PEKIN (AFP) - Dix personnes ont été exécutées hier à Beijing pour vols et meurtres après des condamnations à mort prononcées lors d'un procès public réunissant 18.000 personnes dans un stade de la capitale, a annoncé le Quotidien du soir. Cinq d'entre eux ont été condamnés à mort et exécutés pour vols chez des particuliers, dans des transports en commun ou des usines, a précisé le journal. Les autres ont été reconnus coupables de meurtres lors de rixes et d'un hold-up dans une banque de Beijing. Depuis le lancement d'une campagne de lutte contre la criminalité en 1983, plus de 10.000 personnes ont été exécutées à travers la Chine.

On a frôlé la catastrophe

LONDRES (AFP) - Une catastrophe aérienne a été évitée de justesse hier à l'aéroport de Londres-Heathrow lorsqu'un appareil Tristar de British Airways a dû renoncer à atterrir, au dernier moment, parce qu'un Boeing 747 de la Pan-Am bloquait la piste, a annoncé l'Aviation civile britannique. Le Boeing américain, qui venait de San Francisco avec 280 passagers à bord, avait manqué la sortie vers le terminal où il devait se diriger. Alerté par la tour de contrôle, le pilote du Tristar britannique, qui venait de Paris et transportait 248 personnes, a eu le temps de remettre les gaz et d'atterrir sur une piste annexe.

Violente tempête en Corée

SEOUL (AP) - Une très violente tempête s'est abattue sur la Corée du Sud hier, provoquant des inondations et des glissements de terrain qui ont déjà fait près de 100 morts et disparus et 4.000 sans-abri. La tempête, qui annonce l'arrivée du typhon Vernon, a tué 83 personnes et 52 autres étaient portées disparues, selon plusieurs sources. La semaine dernière, le typhon Thelma avait fait 123 morts et 212 disparus en Corée du Sud.



C'est le repos pour longtemps. Cette jeune étudiante américaine prend quelques minutes de repos dans sa brouette, alors que ses compagnons continuent de fouiller le site archéologique de Caesarea, dans le nord d'Israël, sous la protection d'un soldat bien armé. Son repos risque toutefois de se prolonger plus que prévu, puisque, sous les menaces des juifs ultra-orthodoxes, les fouilles ont été arrêtées hier. Les religieux prétendent que le site est un ancien cimetière juif, qu'il faut éviter de profaner, ce que contestent les archéologues.

Journalistes brutalisés en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) - Un journaliste haïtien a été brutalisé et un autre arrêté par des militaires qui ont également confisqué les films ou endommagés les appareils photo de plusieurs représentants de la presse haïtienne et étrangère hier à Port-au-Prince.

Ces incidents se sont produits au centre de la capitale à l'issue de la dispersion d'une manifestation anti-gouvernementale pacifique par les forces de l'ordre qui ont tiré des grenades lacrymogènes.

Un journaliste de la station de radio privée Radio-Métropole, M. Williams Jean-Louis, a été frappé à coups de crosse et à coups de pied par des soldats qui lui ont confisqué son magnétophone.

Ces mêmes militaires, qui pourraient appartenir au bataillon des casernes Dessalines, ont voulu alors arrêter le journaliste, mais en ont été empêché par un lieutenant.

Un autre journaliste de Radio-Métropole, M. Jean Max Blanc, a de son côté été arrêté.

Plusieurs autres journalistes haïtiens ou étrangers ont également eu leurs appareils endommagés par les soldats qui les ont obligés à leur remettre leur pellicule, brisant des appareils photo et des magnétophones.

Ils ont braqué leurs armes sur les représentants de la presse haïtienne ou étrangère les obligeant à lever les mains en l'air.

St-Rédempteur: un centre communautaire pour Noël

♦ SAINT-RÉDEMPTEUR - Les organismes communautaires de Saint-Rédempteur n'auront plus à souffrir bien longtemps de la pénurie de locaux qui les afflige. En effet, la municipalité de la rive sud de Québec va se doter d'un centre communautaire tout neuf.

par Gilbert LEDUC

Érigé près de l'école primaire La Ruche, le nouvel équipement sera fin prêt pour Noël. La construction de l'édifice d'un étage doit s'amorcer dès les premiers jours du mois de septembre.

À l'intérieur de ce complexe communautaire, on retrouvera une bibliothèque, une grande salle pouvant accueillir 350 personnes et des locaux pour les diverses organisations culturelles et de loisirs de la municipalité.

Le projet, qui prévoit la construction d'un édifice de plus de 12,000 pieds carrés, l'aménagement d'un vaste stationnement et le pro-

longement de la 7e Rue, est évalué à \$1.1 million.

Selon le conseiller municipal Louis-René Pelletier, qui pilote ce dossier, le financement du projet sera assuré en partie par l'affectation d'un surplus budgétaire de \$150 000 et l'obtention de subventions gouvernementales, dont celles du programme d'amélioration et de développement des équipements de loisirs (PADEL) du ministère de la Chasse et de la Pêche et du programme d'aide aux bibliothèques publiques du ministère des Affaires culturelles.

D'après le conseiller Pelletier, il est assuré à 99 pour 100 que les \$123 000 versés par Hydro-Québec à la municipalité en guise de «dédouement» en raison des travaux effectués au poste Chaudière serviront à financer la construction du nouveau complexe communautaire.

Lors d'une assemblée de consul-

tation, tenue à la fin du mois de juin, les citoyens ont indiqué aux élus qu'ils souhaitaient que les dollars de la société d'État soient mis à contribution pour la construction d'un centre communautaire ou d'une bibliothèque, ou encore d'une piscine intérieure. Les édiles ont mandaté une firme d'experts pour analyser les demandes des citoyens afin de préparer une étude qui sera présentée à Hydro-Québec et qui portera sur l'utilisation des \$123,000 versés pour revaloriser la qualité de vie dans la municipalité.

Le projet de centre communautaire est débattu depuis 1982 à l'hôtel de ville de Saint-Rédempteur. Le manque de locaux adéquats est devenu pressant en 1984 lorsque la commission scolaire Chaudière-Etchemin a repris possession d'une salle, qu'elle prêtait alors aux organismes communautaires de Saint-Rédempteur, afin d'y aménager un gymnase. ●



Le Soleil, Jean Vallières

Les poteaux d'Hydro-Québec prennent racine, à Charlesbourg

La municipalité de Charlesbourg attend toujours qu'Hydro-Québec vienne enlever ces deux poteaux qui restent à l'intersection de la 80e Rue et du boulevard Henri-Bourassa. En vertu du programme Revicentre, la municipalité a notamment effectué des travaux de voirie pour faciliter la circulation. Hydro a déplacé les fils, il y a déjà plusieurs semaines, mais les poteaux sont restés plantés au même endroit.

Nouveautés à la foire de Thetford

♦ THETFORD-MINES - Pour la première fois, les Caisses populaires Desjardins s'engageront dans les activités de la foire agricole et commerciale de la Société d'agriculture de Mégantic, dont la 9e présentation se déroulera à Thetford-Mines, du 27 juillet au 2 août, sous le thème « L'agriculteur à l'écoute du consommateur ».

par Fortunat MARCOUX

Elles y participeront en offrant \$9 000 des \$10 000 qui seront distribués aux gagnants lors du bingo qui aura lieu à l'aréna, le soir du lundi 27 juillet. L'an dernier, les gagnants s'étaient partagé seulement \$1 350 en prix.

L'exposition s'adresse aux agriculteurs des circonscriptions municipales de Beauce, Frontenac et Mégantic. Les participants se partageront \$28 000 en prix. Dans la catégorie des éleveurs de bovins, 45 exposants présenteront 180 bovins de boucherie (Shorthorn, Simmental, Hereford) et 180 têtes de bovins laitiers Holstein et de Ayrshire. La foire attirera également une vingtaine d'exposants commerciaux.

Des nouveautés

Au pavillon de la femme, on attend une cinquantaine d'inscriptions pour l'exposition de travaux d'artisanat, de conserves, de produits d'érable, de fleurs, de fruits, et de légumes. L'artisan de l'année sera proclamée le vendredi soir. Le comité féminin a organisé diverses activités gravitant autour de l'artisanat, de la cuisine et de la consommation. Une attention particulière sera apportée à la beauté, l'entretien de la peau, la qualité de vie, les plantes au foyer, etc.

Autre nouveauté: une journée western aura lieu le 29 juillet et sera soulignée particulièrement par un souper au boeuf braisé.

D'ailleurs, voici un résumé de la programmation:

Le lundi 27 juillet: traditionnel bingo, \$10 000 en prix;

Le mardi 28 juillet: jugement des objets exposés au pavillon de la femme; 20h, ouverture officielle et spectacle avec des artistes locaux;

Le mercredi 29 juillet: ouverture des stands et du pavillon de la femme; jugement des bovins de boucherie; 14h, démonstration de fours à micro-ondes; 15h30, tirage d'une génisse en guise de prix de présence; 17h, souper au boeuf braisé; 20h, soirée western;

Le jeudi 30 juillet: jugement de bovins laitiers Holstein; 14h, conférence « Comment être en santé et bien manger sans que ça ne soit compliqué? »; 15h30, tirage d'une génisse; 19h30, traitement de la peau et maquillage au pavillon de la femme; 20h, danse avec orchestre;

Le vendredi 31 juillet: jugement bovins laitiers Ayrshire; 14h, démonstrations artisanales au pavillon de la femme; 15h30, tirage d'une génisse; 16h30, souper à la cabane à sucre, tire sur neige; 20h, soirée canadienne; 21h30, proclamation de l'artisan de l'année;

Le samedi 1er août: journée des jeunes éleveurs: expertises de vaches et de fous, et jugements de bovins; 14h, au pavillon de la femme, aménagement paysagé, entretien de fleurs et de plants de maison; 20h, soirée avec orchestre et couronnement d'une reine;

Le dimanche 2 août: 10h, messe sur le terrain; 12h, dîner d'évaluation et remise des prix; 13h, tire de chevaux.

Contrairement à l'an dernier, le ministre québécois de l'Agriculture, M. Michel Pagé, ne visitera pas la foire, cette année.

Les prix d'entrée à l'expo restent inchangés, soit de \$3 par jour pour les adultes et \$1 pour les étudiants. Cependant, le coût du passeport augmente de \$5 à \$7. Pour les enfants de moins de 12 ans, ce sera encore gratuit. ●



LA RECHERCHE DE "MOTOR TREND" POUR LA VOITURE IMPORTÉE DE L'ANNÉE EN EST VENUE À UNE COURSE ENTRE 2 VOITURES.

La revue "Motor Trend" est la critique de l'automobile au même titre que le "New York Times" est la critique du livre. C'est une autorité précise et objective.

C'est pourquoi c'est un honneur que "Motor Trend" ait choisi le coupé Acura Legend en tant que Voiture importée de l'année et l'Acura Integra en tant que bonne deuxième.

Selon "Motor Trend", "Le style extérieur du coupé Legend est de bon goût. Le moteur tourne rondement. Il ne fait pas de doute que le coupé Legend a tout l'équipement qu'il faut. La Legend est tellement belle qu'elle est au premier rang de notre catégorie style et design. Elle est si maniable qu'elle est au premier rang de nos catégories roulement/conduite et dynamique du châssis. Elle est si bien agencée qu'elle est au premier rang de notre catégorie confort et utilité. Et elle est si bien construite qu'elle est au premier rang de notre catégorie contrôle de la qualité."

L'ACURA LEGEND. EN VOIE DE DEVENIR LA VOIE DU SUCCÈS.

L'apparence de l'Acura Legend est sobre. D'un pare-chocs à l'autre, la ligne est franchement élégante. Les glaces sont affleurantes au cadre. Les poignées sont affleurantes aux portières. Le pare-brise est incliné au même angle que le capot surbaissé. Cela sert à fendre l'air plutôt qu'à le pousser. Cela sert aussi à vous offrir un champ de vision parfait.

Sous le capot, on retrouve des innovations qui sont le fruit de ce que nous

avons appris en construisant des moteurs pour le circuit international Formule Un du Grand Prix. La Legend est équipée d'un moteur V6 à injection de carburant programmé. Chaque cylindre compte quatre soupapes plutôt que deux ce qui fait que la terre tremblera au toucher de l'accélérateur.

Et elle tremblera en silence. Car l'habitacle de la Legend est votre monde à part. C'est un environnement propice à la détente pour l'automobiliste et les passagers. Tous les instruments et toutes les commandes sont en position logique: bien en vue et à portée de la main. Les surfaces intérieures sont douces, sobres et discrètes.

Le coupé Legend est sans vergogne notre voiture la plus chère. Mais les recherches menées par "Motor Trend" dans la catégorie du prix avantageux ont révélé que le coupé Legend ne cédait sa place qu'à une autre: l'Acura Integra.

L'ACURA INTEGRA. ON A ÉVITÉ LES RACCOURCIS. VOUS EN FEREZ AUTANT.

Citons "Motor Trend" encore une fois: "Honda est réputée pour ses voitures bien pensées, conçues avec simplicité et qui sont de petits bijoux. Cette réputation est prouvée par l'intérieur de l'Acura Integra: c'est un bijou ergonomique où tout est à sa place et d'emploi facile. C'est une voiture superbe."

L'Integra prouve son audacité lorsque son pilote choisit le chemin le plus long entre le départ et l'arrivée. Elle

prouve aussi que la conduite de performance n'est pas nécessairement un test de l'endurance de l'automobiliste.

Une fois que vous avez découvert le chemin qui vous intrigue le plus, vous découvrirez que vous avez une vue splendide sur le monde. Le pare-prise et les glaces de grandes dimensions offrent une vue panoramique de 310° autour de la voiture.

Pour assurer la puissance de cette voiture de performance, on a puisé à la source de notre technologie de la course Grand Prix. L'Integra est équipée d'un moteur à 16 soupapes, à double arbre à cames en tête et à injection de carburant programmée qui développe 113 CV à 6 250 tr/min.

Si vous comptez quatre amis qui sont aussi exigeants que vous en fait de performance et de confort d'une voiture, vous découvrirez que l'Integra peut accommoder cinq occupants et leurs bagages grâce au hayon.

Nous vous invitons à faire l'essai sur route de la Voiture importée de l'année de "Motor Trend" et de celle qui occupe la deuxième place. Les deux sont chez le concessionnaire Acura. Nous sommes reconnaissants des critiques flatteuses. Mais celle qui nous importe le plus est la vôtre.

ACURA
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE.
Une division de Honda Canada Inc.

Votre avenir tient à votre ceinture.



ACURA FLASH

533 Blvd. du Royaume, Route 170, Chicoutimi
543-9393

Maintenant livrables dans les villes suivantes: Victoria • Vancouver • Richmond • Kelowna • Calgary • Edmonton • Saskatoon • Winnipeg • Sudbury • Kitchener • London • St. Catharines • Hamilton • Brampton • Mississauga • Etobicoke • Toronto • Aurora • Ottawa • Montréal • Laval • St. Jérôme • St. Hubert • Granby • Sherbrooke • Trois Rivières • Québec City • Chicoutimi • Moncton • Halifax

ACURA OPTIMA

4901 Boul. des Galeries, Charlesbourg
622-8180

ARTS ET SPECTACLES

« L'enfant en pénitence »

Pour redécouvrir la jeunesse de l'oeuvre de Félix

« L'enfant en pénitence, spectacle conçu et mis en scène par Alexandre Hausvater, sur des textes de Félix Leclerc. Distribution : Frédérique Bédard, Jocelyn Bérubé, Sophie Faucher et Benjamin Lemieux. Musique : Bernard Buisson; scénographie : Yvan Gaudin; éclairages : Jean-Charles Martel. Une production Pierre Jobin présentée mardi soir, au Théâtre de l'Île, à Saint-Pierre. A l'affiche jusqu'au 29 août.

La voix du poète était trop belle, sa brillante occultait ses mots.

Défi titanique que celui que s'est donné Alexandre Hausvater de soustraire aux feux de la rampe Félix Leclerc, vedette et mythe, pour les braquer plutôt sur son oeuvre et les incessants efforts de plume qu'il a commis, non pas pour éblouir, mais pour convaincre. L'entreprise étant hasardeuse, le bonheur avec lequel il l'a menée s'en trouve doublement méritoire. Car disons-le net, Hausvater officie à un véritable exorcisme en restaurant le troubadour de l'Île dans sa somme d'enfant éternel, de conteur émerveillé et de philosophe dérangeant. La subjuguante voix de baryton-basse du poète surgit bien, ici et là, mais elle intervient plus pour raviver la flamme des mots que pour réveiller la nostalgie berceuse.

Une salle de classe, devant un tulle. En face du bureau du maître, deux pupitres. Une fronde mutine attend sous l'un d'eux. Un enfant en retenue réveille en dépit de l'absence de fenêtres. Très vite, il pénètre la boîte à surprises qui s'offre à ses



Les comédiens de « L'enfant en pénitence » : Sophie Faucher, Benjamin Lemieux, Frédérique Bédard et Jocelyn Bérubé.

rêves et imagination, au-delà du tulle...

La première moitié du spectacle file en tableaux allégres, vifs même. L'enfant est tout à sa sincérité de voyageur fantaisiste. Il est fraternel et compatissant. Et pur. Les personnages, pantins, marionnettes, masques et autres-créatures qu'il appelle de son imaginaire célèbrent l'espoir. Une manière d'ode à la joie. Avec des moments de lucidité triste contrebalancée par une confiance aveugle en la bonté foncière des êtres et de l'avenir.

Aux procédés précités s'ajoutent

la lumière noire, le « lip-sing » et un théâtre de marionnettes pour guignols de chair. Hausvater les exploite dans un feu roulant. Il frôle la démonstration, mais sans atténuer la magie. Les objets parlent, les images émeuvent.

Le début de la deuxième moitié nous confond quelque peu. Le mouvement s'assagit. C'est qu'il est la contrepartie de la première. Sur le seuil de l'âge adulte, l'enfant hésite.

Le rêve s'émousse. Pas tant le sien que celui de ceux qui prétendent avoir trop à faire pour prêter oreille aux rêveurs. Quelques conflits es-

quisés plus tôt se précisent, d'autres s'ajoutent. Conflits entre la nature et la ville, la simplicité et la mascarade, la poésie et la banalité; toutes oppositions qui reviennent à la repression de l'enfant roi par le rêveur déchu qu'est l'adulte.

La pièce s'achève sur un solennel *Tour de l'île* à cadence marquée, coiffé par le superbe air de *Tu te leveras tôt*, poème prémonitoire de l'état d'esprit qui a conduit au référendum.

L'esprit du poète veille en tout temps. Beaucoup plus que la voix du chanteur. Aphorismes, contes, nouvelles: on redécouvre l'étonnante amplitude de son inspiration. Le rêve ne décourage pas l'ironie: « Faut penser deux fois à ce qu'on veut parce qu'un jour ou l'autre, on le possède »!

Si l'ensemble dégage autant d'authenticité et de fraîcheur, c'est dû en bonne part à l'indiscutable connivence des acteurs avec le barde. Ils assument ses mots avec une émotion si réelle qu'ils ne peuvent qu'être habités par l'esprit de mission. Ils jouent à la dure, n'en dou-

tons pas. De l'accablement au rire, ils passent par une foule d'états d'âme exigeant maîtrise et absolue générosité. Ils chantent, jouent de la musique, manipulent: ils performent. Si l'enfant, le jeune Benjamin Lemieux, n'a pas la facilité d'élocution et de projection de la voix de ses trois complices, qualités que lui donnera un jour l'école, de toute façon, il fait un guide très convainquant de l'univers de Félix. Il a cette présence à la réalité du moment qui annonce l'acteur-ne.

Rythme, raccord constant au visuel, vigueur de l'émotion: Alexandre Hausvater signe une somme courageuse. Lui qui a connu à l'est la confiscation du rêve, s'y retrouve avec un ravissement manifeste dans l'univers de l'homme farouchement libre qu'à toujours été Félix Leclerc. Il appartenait somme toute à un citoyen du monde et rêveur d'ici, à un esprit comme celui d'Hausvater, d'oser réaffirmer sa jeunesse et son actualité à une oeuvre trop vite confondue avec le folklore et sa gentille désuétude.

Jean ST-HILAIRE

Pierre Poitras animera Via Québec à l'automne

Le réseau Pathonic vient d'annoncer que Pierre Poitras, l'animateur bien connu de Québec, a été choisi pour animer l'émission *Via Québec* pour la saison 87-88.

Poitras, qui poursuivra son travail de « morning man » à CJRP, compte sept ans d'expérience à la télévi-

sion et à la radio. Le concept de l'émission *Via Québec* sera également changé pour la prochaine saison. De talk show, elle deviendra davantage un quiz-variétés avec participation du public. Les entrevues seront écourtées afin de rendre l'émission plus dynamique.

Au collège Ocean Front High, comment appelle-t-on un garçon qui écoute les cours, déteste les devoirs et ne vit que pour les vacances d'été?

Un professeur.

MARK HARMON

SUMMER SCHOOL

Version originale

STE-FOY 2500 Boul. LAURIER 656-0592

MAINTENANT À L'AFFICHE 12h45, 14h50, 16h55, 19h00, 21h10. Laisser-passes non valide

Le plus grand combat de Superman. Et il le fait pour nous tous.

SUPERMAN IV THE QUEST FOR PEACE

VERSION ORIGINALE

STE-FOY 2500 Boul. LAURIER 656-0592

DÈS DEMAIN

« LA PLUS BELLE SURPRISE DE L'ÉTÉ! »

— Michael Medved, SNEAK PREVIEWS

Il a déjà trois chansons au hit-parade. Un million d'admirateurs en délire. Une fille qu'il aime et qui s'appelle Donna. Une maison de rêve qu'il a achetée pour sa mère. Et il n'a que 17 ans.

dès demain!

LA BAMBINA

A Story of Success.

RELEASED THROUGH COLUMBIA PICTURES OF CANADA

PLACE CHAREST

Offrez-vous une VRAIE SORTIE

BETTE MIDLER UNE COMEDIE EXUBÉRANTE. PLEINE D'HUMOUR. BRAVO!

SHELLEY LONG

UNE CHANCE PAS CROYABLE

Version française de 'Outrageous Fortune'

13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30.

MAINTENANT EN FRANÇAIS

La frénésie s'empare à nouveau de Beverly Hills

AXEL FOLEY EST DE RETOUR...

EDDIE MURPHY

Le Flic de Beverly Hills 2

12h45, 14h50, 17h00, 19h06, 21h15.

WALT DISNEY présente

BLANCHE NEIGE et les 7 Nains

TECHNICOLOR

50^e Anniversaire

Prix spéciaux: Adultes, 14-17 ans: 3,50\$. Enfants: 3\$

12h35, 14h15, 15h55, 17h30, 19h10, 20h45.

WALT DISNEY à la poursuite de BENJI

V.F. de Benji the Hunted

12h40, 14h30, 16h30

UN THRILLER ÉROTIQUE. Une femme brûlante de passion, détruit l'objet de son désir.

L'enchaîné

LAURA ANTONELLI

JEAN de FLORETTE

LES 2 CHEFS-D'OEUVRE REUNIS DANS UN SEUL PROGRAMME

MANON des SOURCES

« LE MEILLEUR FILM DE GUERRE JAMAIS RÉALISÉ! »

Stanley Kubrick's

FULL METAL JACKET

Version originale

18h30 et 21h00

ADVENTURES IN BABYSITTING

Version originale

Elle croyait que le baby-sitting était un moyen facile de gagner de l'argent jusqu'au jour où elle fit la connaissance des Anderson.

STE-FOY 2500 Boul. LAURIER 656-0592

13h00, 15h05, 17h10, 19h15, 21h25.

Steven Spielberg présente

INNA SPACE

Version originale

STE-FOY 2500 Boul. LAURIER 656-0592

13h30, 16h00, 18h30, 21h00

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

JAWS THE REVENGE

DUO POUR UNE SOLISTE

SCHWARZENEGGER LE PRÉDATEUR

NERDS II

STEVE MARTIN DARYL HANNAH ROXANNE

Mannequin

HARRY HENDERSONS

L'ARME FATALE

MICHAEL J. FOX LE SECRET DE MON SUCCÈS

DAN AYKROYD TOM HANKS DRAGNET

Unodile DUNDEE

PLATOON

TOM CRUISE TOP GUN

WOODY ALLEN RADIO DAYS

LES ENVOÛTÉS THE BELIEVERS

« CROYEZ-LE »

« THE BELIEVERS EST EFFRAYANT! »

« LE FILM LE PLUS HORRIBLE DE L'ANNÉE! »

EN VERSION FRANÇAISE

PLACE CHAREST CINÉMA LIDO

ARTS ET SPECTACLES

Un de Vinci percé par balle
L'Esquisse: plus jamais la même

LONDRES (AFP) - La fameuse « Esquisse » de Léonard de Vinci, « ne sera plus jamais la même » a estimé, mardi, un expert chargé de restaurer le tableau sur lequel un homme a fait feu, vendredi dernier, à la National Gallery de Londres.

Le restaurateur du musée londonien, M. Martin Wylde, a notamment expliqué que sous l'impact de la balle, l'écran de protection avait été pulvérisé et que ses éclats

avaient déchiré une partie de la toile.

M. Wylde est toutefois optimiste et estime que le célèbre dessin pourra être de nouveau exposé au cours des prochains mois.

L'« Esquisse » qui représente la Vierge et l'enfant Jésus aux côtés de sainte Anne et saint Jean-Baptiste, est aujourd'hui estimée à 20 millions de livres (\$40 millions can. environ).



Le restaurateur Martin Wylde examine la toile.

Traité secret aux enchères

PARIS (AFP) - Un traité secret conclu à Douvres le 22 mai 1670 entre Charles II, le roi catholique d'Angleterre, et le roi Louis XIV de France sera mis aux enchères chez Sotheby's à Londres le 24 juillet.

Selon un communiqué de Sotheby's reçu à Paris, le prix de départ est fixé à 300.000 livres (environ \$500.000).

Dans ce traité secret qui aurait changé la face du monde s'il avait été intégralement exécuté, Charles II promettait rien moins que de restaurer le catholicisme en Angleterre.

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galeries Canadière, 661-8575). Roxanne (4) v.o.a. 19h15, 21h15. G. Prix d'entrée: \$5,50; \$4,75 14-17 ans; \$3, moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Cinéma 1: Jaws - le revenge (-) v.o.a. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. Cinéma 2: Platoon (3) version française. Dolby stéréo. 13h10, 16h10, 19h10, 21h40. 14 ans. Cinéma 3: Duo pour une soliste (-) 12h20, 14h40, 16h55, 19h10, 21h30. G. Cinéma 4: Revenge of the Nerds (1) v.o.a. 13h45, 15h45, 17h50, 19h50, 21h50. Cinéma 5: Le secret de mon succès (4) 12h30, 14h50, 17h05, 19h30, 21h50. G. Cinéma 6: Harry et les Henderson (5) 12h15, 14h35, 16h50, 19h20, 21h30. G. Cinéma 7: Le prédateur (5) Dolby stéréo. 12h45, 15h, 17h20, 19h40, 21h55. 14 ans. Cinéma 8: Dragnet (5) v.o.a. 12h, 14h15, 16h30, 19h, 21h15. G. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 étudiants 14-17. \$3, âge d'or et enfants moins de 14 ans.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) La Storia (3) 12h, 19h. G. Le jeune magicien (4) 12h, 17h45. G. A propos d'hier soir (4) 13h45, 19h30. 14 ans. L'arme fatale (4) 14h45, 21h45. 18 ans. Manner (4) 15h45, 21h45. G. Blue Velvet (4) 16h45, 18 ans. Prix d'entrée: \$4; \$2,50 pour les 50 ans et plus; \$2,50 pour les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: A la poursuite de Benji (4) 12h40, 14h30, 16h30. En soirée: L'enchaîne (5) 19h, 21h20, 18 ans. Salle 2: Blanche Neige et les sept nains (-) 12h35, 14h15, 15h55, 17h30, 19h10, 20h45. G. Salle 3: Le fic de Beverly Hills no 2 (4) 12h45, 14h50, 17h, 19h05, 21h15. G. Salle 4: Une chance pas croyable (4) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. G. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 pour 14 à 17 ans; \$3, enfants et âge d'or. * Prix spécial pour les deux films pour enfants: \$3,50 pour adultes et 14-17 ans; \$3, pour les enfants.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle Lévis 1: Mosquito Coast (4) 19h30. La petite boutique des horreurs (4) 21h45. G. Salle Etchemin 2: Cobra (6) 19h30. L'arme fatale (4) 21h15. 18 ans. Prix d'entrée: \$5; \$3,50 pour les 14-18 ans. \$2, pour les moins de 13 ans et l'âge d'or.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 622-2828). La grande giclé (-) 13h30, 16h10, 18h55, 21h35. Barnabe au service de ces dames (-) 14h50, 17h35, 20h15. 18 ans. Prix d'entrée: \$5,00.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Crocodile Dundee (4) 13h15, 17h10, 21h. Top Gun (5) 15h10, 19h. G. Salle 2: Radio Days (3) 13h40, 15h40, 17h40, 19h40, 21h30. G. Salle 3: Mannequin (5) 13h45, 15h45, 17h45, 19h45, 21h35. G. Prix d'entrée: \$5,50; \$4,75 pour les 14-17 ans; \$3, âge d'or moins de 14 ans pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Jean de Florette (3) 19h. Manon des Sources (2) 21h20. G. Salle 2: Full Metal Jacket (2) v.o.a. 18h30, 21h. 14 ans. * Les laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 14-17 ans pour chaque salle; \$3, enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

SAINTÉ-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Summer School (-) 12h45, 14h50, 16h55, 19h, 21h10. G. Salle 2: Innerspace (4) 13h30, 16h, 18h30, 21h. G. * Les laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. Salle 3: Adventures of Baby sitting (-) v.o.a. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h25. * Les laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 pour les 14-17 ans; \$3, pour les enfants et âge d'or.

CINE-PARCS BEAUPORT (667-5362). Ecran no 1: Le secret de mon succès (5) Howard, une nouvelle race de héros (5) G. Ecran no 2: Crocodile Dundee (4) Top Gun (5) G. Ecran no 3: Operation Chimpanze (4) Arizonia Junior (4) G. DE LA COLLINE (631-0778). Ecran no 1: Le prédateur (5) Les aventures de Jack Burton (4) 14 ans. Ecran no 2: Harry et les Henderson (4) Les ailes de la justice (4) G. Ouverture à 19h30. La projection est au crépuscule. Prix d'entrée: \$5; \$1, pour les enfants de 6 à 13 ans; gratuit pour les 5 ans et moins.

THÉÂTRE D'ÉTÉ

THÉÂTRE LA FENIÈRE. 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette. Réservations: 872-1424. Pyjama pour six de Marc Camoletti. Avec Bertrand Alain, Josée Deschênes, Benoît Guin, Marvely Kirouac, Guy Richer et Michelle Sirois. Mise en scène de Michel Garipey. Mar. au dim. 20h30. Prix d'entrée: \$12; \$4. Se termine le 30 juillet.

THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE. Parc du Bois de Coulonge, Silery. Réservations et informations: (418) 681-0088 et 681-4679. Souriez mademoiselle Robil de Guyliane Tremblay et Simon Fortin. Avec Yves Jacques, Guyliane Tremblay, Simon Fortin, Lea-Marie Cantin, Céline Bonnier et Denis Bernard. Mise en scène de Jacques Lessard. Mar. au ven. 20h. Sam. 19h et 22h. Billets: \$12 et \$14. Se termine samedi.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DU LAC ST-JOSEPH, Plage Germain. Réservations: (418) 876-2883. Piège à rebours de Ira Levin dans une traduction de Michel Beaulieu. Avec Bernard Michaud, Veronique Aubut, Lyette Goyette, Clément Matieu et René Le Grand. Mise en scène: Beaumond Gaumond. Mer. au dim. 20h30. Sam. 18h30 et 21h30. Relâche lun. mar. Billets: \$10, en semaine; \$12, ven. sam. Prix spéciaux pour les groupes. Possibilité de forfaits repas-théâtre avec les chaudières Fortneuviennes. Se termine 23 août.

THÉÂTRE LA POMME, 630 route 365 nord, Neuville. Réservations: (418) 876-2973. Chante-moi... pas la pomme, collectif de Paul Berval, Claude Binet, André Simard et autres. Avec Paul Berval, Michelle Fountaine, Claude Ouellet-Garon, René Boutet, Jean-François Lapointe, Christiane Farley et Louis Larouche. Mar. au sam. 20h30. Relâche dim. lun. Billets: \$11, du mer. au jeu. \$13, ven. sam. Prix spéciaux pour les groupes.



En première nord-américaine, un an à peine après sa création en France et avec les mêmes interprètes, l'oeuvre «Les Vêpres de la Vierge» de Gilles Tremblay (photo) sera présentée demain soir en l'église de la Malbaie, dans le cadre des concerts du Domaine Forget.

THÉÂTRE BEAUMONT-ST-MICHEL. Au centre communautaire St-Michel, 129 route 132, en face du poste de pompier. Réservations: (418) 884-3344. La grande opération ou quand les rêves refusent de mourir, de Jean-Raymond Marcoux. Avec Michel Laperrière, Nicole Leblanc, Roger Leger et Lucie Routhier. Mar. au ven. 20h30. Sam. 19h et 22h. Dim. 19h. Relâche lun. Billets: \$15. Prix spéciaux pour les groupes. * Suite à l'incendie qui a détruit le Théâtre, la pièce fait relâche jusqu'à samedi. Les personnes qui avaient déjà leurs billets pour les représentations qui ont dû être annulées n'ont qu'à communiquer au numéro 884-3344 pour des renseignements.

THÉÂTRE PAUL-HÉBERT, Saint-Jean de l'île d'Orléans. Sur le terrain du Manoir Mauvide-Genest juste avant le village de Saint-Jean. Réservations: 829-2202. Le bourgeois gentilhomme de Molière. Avec André Montmorency, Marie-Christine Perrault, Leo Munger, Jean-Jacques Boutet, Roland Lepape, Louis Fortin, Jacques Leblanc, François Dupuis, José Luis Thenon, Marie Dumais, Marie-Ginette Guay, Rychard Theriault, Jacques Baril, Paul Allard, Francine Poitras, Michel Cervant, André Boutet et Harold Rheaume et les danseurs de Danse Partout. Mise en scène de Guillermo de Andreda. Mar. au dim. 20h30. Relâche lun. Billets: \$15. Prix spécial pour les groupes: \$13. Possibilité de forfaits-souper-théâtre. Rens: (418) 828-2275.

THÉÂTRE CHÂTEAU MONT STE-ANNE, 500 boul. Beau-Pré, Beauport. Réservation: (418) 827-5211. A nous deux, Hervé Ville de Marie-France Carrier et Martin Doyon. Avec Marc-Antoine Picard et Marie-France Carrier. Mise en scène: Diane Lépine. Mer. au dim. 20h30. Relâche lun. mar. Billets: \$10, mer. jeu; \$12, ven. au dim. Se termine le 16 août.

THÉÂTRE AZIMUT. Au Fenil Bleu, 51 route du Fleuve, Beaumont. Réservations: (418) 835-1169 ou 649-0816. Pouding chômeur d'Aline Comtois. Avec Jocelyn Paquet, Nicole Ouellette, Hélène Pelchat, Michel Scott, Yancy Charest et quelques autres. Tous les ven. sam. dim. 20h30. Relâche du lun. au jeu. Billets: \$8,50.

THÉÂTRE DE LA MARGELLE. Salle La Margelle du Cégep de Sainte-Foy, 2410 chemin Sainte-Foy. Réservations: 659-6600 poste 3760. Les quatre énigmes d'Agatha Christie et Gaston Leroux dans une adaptation de Cyril Gauvin-Francoeur. Avec la troupe d'un Élé. Jeu. au sam. 20h. Relâche dim. au mer. Billets: \$4. Se termine le 8 août.

PARC HISTORIQUE NATIONAL CARTIER-BREBEUF, 175 rue de l'Espinay. Réservations: (418) 648-4038. La reine de la patate, spectacle de marionnettes de et avec Louis Bergeron. Mar. au ven. 10h30 et 13h30. Sam. Dim. 14h. Relâche lundi. Entrée libre. Se termine le 9 août.

THÉÂTRE DE L'ÎLE. Saint-Pierre de l'île d'Orléans. Réservations: (418) 828-9530. L'enfant en pénitence... une création de Félix Leclerc. Spectacle conçu et mis en scène par Alexandre Hausvater. Avec Jocelyn Bérubé, Sophie Faucher, Frédérique Bédard et Benjamin Lemieux. Mar. au sam. 20h. Relâche dim. lun. Billets: \$15.

MUSIQUE

LE TRIO DU MOULIN avec Lise Paradis, soprano, Alfred Marin, accordéoniste et Johan Van Veen, contrebassiste. Jeu. au dim. 19h. et le dimanche midi de 12h à 14h. Le Moulin de St-Laurent, île d'Orléans. Réservation: 829-3888.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC. Concert «Brador» sous la direction de Simon Streatfeild. Ce soir 20h30. Parc de la Camaradière. Entrée libre.

SPECTACLE

HELIX - BRIGHTON ROCK. Ce soir 21h. Agora du Vieux-Port. Prix d'entrée: \$11.

CIRQUE DU SOLEIL. 30 artistes du Québec, Saskatchewan, Mexique, Cambodge, Pologne, Suisse, France, Grande-Bretagne et de la République Populaire de Chine. Mar. 20h: Mer. au ven. 14h et 20h; sam. 12h, 16h et 20h. Dim. 12h et 16h. Relâche lundi. Prix d'entrée: \$17,50; \$15; \$12. Enfants: \$10; \$7,50; \$5. Réservations: 694-1123. Se termine le 31 juillet.

HOMMAGE À ALYS ROBI pour souligner ses 60 ans de carrière. Théâtre Petit Champlain, 68 rue Petit Champlain. Réservation: 692-2831. Entrée libre. Se termine le 2 août.

BIBICHE, opérette. Spectacle quotidien d'animation par la muse de Québec sous la direction de Bernice Poitras-Allard. Avec Paul Allard, Caroline Tremblay, Fabrice Tremblay et Agnes Zacharie. Tous les jours 14h30 et 16h30. Sur une scène extérieure, amenage sur les pelouses du futur pavillon du Saint-Laurent, à proximité du stationnement nord de l'Aquarium de Québec. Relâche les jours de pluie.

HANDFULL OF SNOW DROPS, rock contemporain. Ce soir, demain et samedi 22h. Le Grand Remplacement, 30 rue Saint-Stanislas. Rens: 692-3000.

A PLACE ROYALE. Auj. 14h et 16h. Migrations présente «Danses du Québec».

DANS LES JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE. Ce soir 20h30. Tropical Boogaloes, jazz français, américain et la bossa nova.

VERITÉ-MENSonge, groupe fusion-rock. Ce soir 20h dans le cadre de «Beauport en Musique». Sur la scène du parc de l'Échouerie, 90 rue du Parc, Québec.

CONFÉRENCE

Conférence-rencontre avec les quatre sculpteurs primés de «Enfances ou les 120 heures» et Armand Vaillancourt. Ce soir 20h. Salon no 2 du pavillon Maurice Pollack de l'université Laval.

A SURVEILLER

Des spectacles dans Charlevoix

Plusieurs personnes se rendront sûrement faire une balade ou passer quelques jours dans la région de Charlevoix durant les semaines à venir. La famille Dufour, propriétaire de l'hôtel Tadoussac de Tadoussac; de l'hôtel Cap-aux-Pierres de l'île-aux-Coudres et de l'hôtel La Pigneronde de Baie Saint-Paul nous fait part des activités et des divertissements mis à la disposition des visiteurs. Voici donc quelques activités qui se déroulent dans ces trois endroits.

L'hôtel Tadoussac. Salle Marie-Clarisse: tous les samedis soirs, soirée de danse avec Richard et Denise. Aussi spectacle de danses folkloriques. Entrée libre. Le dimanche on présente la pièce de théâtre «La queue de veau», une comédie de Claude Brassard. Côté: \$6. A la salle à manger La Coverdale on peut souper en musique avec le duo Richard & Denise du mardi et au samedi et le duo Lily & Bob le dimanche. Au Bar Chauvin: Animation et danse avec le duo Lily & Bob. Entrée libre. Des excursions aux baleines sont également proposées. On en reparlera dans une prochaine édition. Réservation: 1-800-467-5250.

Hôtel Cap-aux-Pierres. Salle La Baleine. Danse tous les samedis soirs avec orchestre et spectacle de danses folkloriques. A la boîte à chansons, des chansonniers animateurs sont en vedette jusqu'au 1er septembre. Dany Pouliot (22 au 28 juillet); Denis Soucy (29 juillet au 4 août); Odette Colombe (5 au 11 août); Michel Lafleur (19 au 25 août) et Raphaël Torr (26 août au 1er septembre). Auberge La Pigneronde. Bar Panoramique présente la pianiste-animatrice Renée Gagnon du mercredi au dimanche.

CJRP vs Télé-4

Ce soir à 19h30, à l'occasion de l'ouverture de la 8ième édition de tournoi de balle-molle de Courville, les amateurs de CJRP affronteront ceux de Télé 4. Afin de défendre les couleurs de la station radiophonique on retrouvera entre autres Lucille Giguère, Régis Langevin, Dr Gilles Lapointe, Pierre Turgeon, Pierre St-Arnaud et Alain Dufresne. Chez leurs adversaires, on retrouvera Christian Lavoie, Louise Desrosiers, Marius Brisson, Michel Villeneuve, Marie-Chantal Trotter, François Paradis, Yves Asselin, Claire Chassé, Jean-Marc Beaudoin, David Côté, Nicolas Carrette et Rémi d'Anjou. Ces derniers espèrent évidemment que les auditeurs seront nombreux pour les encourager. L'événement sera diffusé sur les ondes de CJRP 1060 dès 19h15 en compagnie des animateurs Pierre Vézina, Joe Hardy ainsi que Pierre Poitras et ses nombreux personnages. Une occasion idéale de faire connaissance avec Madame Chabot!

«Party aquatique»

Le secteur aquatique du Service des loisirs et des parcs de la Ville de Saint-Nicolas tiendra son «party aquatique» annuel de financement pour le gala aquatique, ce soir à compter de 18h à la piscine du Parc Soleil, 897 rue du Rocher, Saint-Nicolas. La soirée comprendra de l'animation en piscine, de la danse avec CJMF et des prix de présence. Prix d'entrée: \$2. (comprenant 1 hot-dog ou 1 guedille). Cette activité sera remise à demain s'il pleut.

Pique-nique sur l'herbe

Pour son premier concert «Brador», l'Orchestre symphonique de Québec propose un pique-nique sur l'herbe, ce soir à 20h30, au Parc de la Camaradière, à Duberger. Les 70 musiciens de l'OSO, sous la direction de Simon Streatfeild se proposent d'entraîner le public au cœur des années folles. Au programme: trois pièces d'Anderson, Ponchielli, Berlioz, Glazounov et Dvorak.

Collecte de sang

La Société canadienne de la Croix-Rouge tiendra la collecte de sang de l'Ordre loyal des Moose, demain de 8h30 à 16h au Centre Permanent de la Croix-Rouge, 325 rue de la Croix-Rouge.

LE SOLEIL



vous invite à un "week-end culturel" à Montréal du 11 au 13 septembre

L'OR DES CAVALIERS THRACES et LÉONARD DE VINCI

Huit couples gagneront

- Aller-retour à Montréal par VIA
● Soirée au bar le Grand Prix
● Petit déjeuner à la chambre le samedi matin
● Souper du samedi à L'intercontinental
● Brunch du dimanche au Café de Paris
● 2 billets pour chacune des deux expositions

une valeur de 6 100\$

- Les tirages auront lieu sur les ondes de CITF les 10, 17, 24, 31 juillet et les 5, 7, 12, 14 août, entre 6h et 18h. Les participants devront noter l'heure de diffusion des capsules sur Léonard de Vinci.
- Les règlements sont disponibles à CITF.
- Les frais inhérents à la Régie des loteries sont payés par le Ritz-Carlton.



faire parvenir à:

WEEK-END CULTUREL CITF-FM

580, Grande-Allée est, suite 250, Québec - G1R 2K2

Form with fields for Nom, Adresse, Ville, and Tél.

Form for Heure de diffusion d'une capsule



Le Soleil, René St-Pierre

L'événement sculptural : c'est parti!

Depuis hier, et jusqu'à dimanche soir, le campus de l'université Laval sera le lieu de rendez-vous de tous les amateurs de sculpture alors que quatre artistes de la région sont à l'oeuvre pour réaliser, chacun, une pièce d'envergure. Cette activité, intitulée « Enformances ou les 120 heures », permet ainsi au public de côtoyer tant les sculpteurs que leur réalisation, et de démystifier le processus de la création. Pour sa part, fidèle à sa démarche des 20 dernières années, l'artiste invité Armand Vaillancourt va même jusqu'à solliciter la participation des passants... petits ou grands! Une occasion unique « d'immortaliser » l'empreinte de ses mains, alors qu'elle sera gravée dans la pierre!! D'autres activités « sculpturales » sont également organisées, comme cette tournée où un guide commente les oeuvres sculpturales du campus (pour l'horaire: 656-2765) ou encore cette causerie prévue ce soir, à 20h, au salon no 2 du pavillon Maurice-Pollack, où les sculpteurs partageront leur démarche artistique et livreront leur perception de l'enseignement des arts. Le lendemain, ce sera au tour d'Armand Vaillancourt de prendre la parole, même lieu, même heure. L'entrée est libre.

ARTS ET SPECTACLES



Le Soleil, René St-Pierre

Les trois animateurs de CITF-FM, André Jean, Denis Beaumont et Micheline Poitras, ont souligné, hier, en ondes le 5e anniversaire de la station.

CITF-FM célèbre ses cinq ans

La station CITF-FM a célébré, hier, son 5e anniversaire avec ballons et champagne. La station membre du réseau Télémedia comptait au dernier sondage BBM du printemps 229,300 auditeurs pour un total de 2,085,000 heures d'écoute par semaine, ce qui la place au deuxième rang des stations FM à Québec.

bons moments de la jeune station par une rétrospective en mélodies, comme le veut le slogan de la maison « Pour l'amour de la musique », et par diverses entrevues. Le comédien Paul Hébert a souligné en ondes, à 13h00, sa collaboration à la station, notamment lors de Québec 84, où il avait fait des capsules historiques sur les navires.

CITF-FM, Marc Lachance, la station entend conserver son créneau musical destiné à un auditoire d'adultes de 30 ans et plus. On est d'ailleurs constamment à la recherche de nouveautés. A ce chapitre, M. Lachance mentionnait, hier, les difficultés à trouver de la musique instrumentale.

En Allemagne, une formation se spécialisant dans les versions instrumentales des succès de la chanson fournit au réseau Télémedia bon nombre de pièces qui sont diffusées dans ses quatre stations FM, à Montréal, Québec, Hull et Sherbrooke.

par Johanne ROY

Les trois animateurs, Denis Beaumont, Micheline Poitras et André Jean, ont rappelé, hier, les

Richard Egan meurt d'un cancer

♦ SANTA MONICA, Californie (AP) - Après avoir joué les durs dans 33 films, l'acteur Richard Egan a succombé à un cancer de la prostate, mardi, à l'âge de 65 ans.

Arrivé à Hollywood en 1949, il fut considéré immédiatement comme successeur possible de Clark Gable. Mais ses rôles s'orientèrent plutôt vers les films d'action et les westerns.

À 37 ans, il personnifia le père de Sandra Dee dans un film intitulé *A Summer Place*, avec Troy Donahue.

Il fut par la suite la vedette de deux séries de télévision, qui ne vécurent pas très longtemps: *Empire* en 1962 et *Redigo* en 1964. Il joua également dans le feuilleton *Capitol*, interprétant le rôle de Samuel Clegg II.

Sur la scène, on le trouva dans les pièces de Neil Simon *I Ought To Be In Pictures*, *Hanky Panky* et *Strike A Match*, avec Pat O'Brien et Eva Gabor.



L'acteur américain Richard Egan.

Né le 29 juillet 1921, Egan fréquenta l'Université de San Francisco avant de s'enrôler dans l'armée américaine, en 1942. Excellent athlète, il enseigna le judo aux militaires et passa un an aux Philippines.

Revenu à la vie civile, en 1946, il alla chercher une maîtrise en histoire du théâtre et en littérature dramatique à l'université Stanford.

Découvert par Warner Bros., il épousa Patricia Hardy en 1958.

Changements ou Télé-Magazine

JEUDI 23 JUILLET

16h00 **L'HEUREUX RETOUR**
Sœur Angèle sera là tous les jeudis et mardis dorénavant.

20h00 **LES JEUDIS**
30 35 40 STATION SOLEIL

Inq. : Jean-Guy Moreau, humours; Florence Davis, chansons; Alain Leduc nous parlera du graphisme par ordinateur.

LES MYSTÈRES EDOUARD MAY présentent

Nouveau scénario "Une Fête tragique"

SOIRÉES "MEURTRE ET MYSTÈRE" AU BONAPARTE

Vous dégustez un succulent repas... tout semble annoncer une douce soirée, digne d'un empereur. Et pourtant... un assassin rôde!

SPÉCIAL incluant le souper **TABLE D'HÔTE** et l'occasion de résoudre une énigme policière

TOUS LES JEUDIS valeur de 35,95\$ **29,95\$**

HEURE: de 18h30 à 22h
LIEU: Le restaurant Bonaparte 680, Grande-Allée est
RÉSERVATIONS: 647-4747

NOUVEAU SUPER CIRCUIT Grand Prix DE KARTING

PEPSI 7UP

\$200 SEULEMENT 7 JOURS PAR SEMAINE de midi à 22h

AUTODROME ROUTE DU CAMP VALCARTIER 101-102

CIRQUE DU SOLEIL

DERNIÈRE CHANCE AVANT 1989 7 jours seulement

Vieux-Port de Québec

Jusqu'au 31 juillet

Billets en vente maintenant à tous les sièges-marchés Ste-Marie de Québec et Léves. À la billetterie du Grand Châteauneuf du Cirque du Soleil. 694-1123

Horaires: 19h00 et 20h00

Stages réservés: Cartes de crédit et chèques

• Prix spéciaux pour les enfants de 12 ans et moins

• Places pour les groupes de 20 personnes et plus

• 50% de rabais à l'achat de 10 et plus d'entrées moyennant une carte d'identité

STATIONNEMENT GRATUIT

• Place Ste-Marie, à l'ouest de la rue de la Cathédrale

• Place du Centre, à l'ouest de la rue de la Cathédrale

• Place du Théâtre, à l'ouest de la rue de la Cathédrale

• Place du Théâtre, à l'ouest de la rue de la Cathédrale

Un nouveau spectacle, le meilleur jamais présenté par le Cirque du Soleil... Pierre Cayouette, Le Doyen

"Le spectacle le plus extraordinaire jamais présenté par le Cirque du Soleil" Jean-Marie Bertrand, Le Journal de Montréal

"Le Cirque du Soleil présente un spectacle qui est sans doute le meilleur de sa jeune carrière" Louis Trépanier, Le Soleil

"Le nouveau spectacle du Cirque du Soleil... tout simplement étonnant!" Pierre O. Mandel, Journal de Québec

LE SOLEIL, Télé 4, Bonjour!, Agrinove, MERCI 1-1

DU MÊME AUTEUR QUE LES MENSONGES DE PAPA

la grande OPERATION

DE JEAN-RAYMOND MARCOUX MISE EN SCÈNE GILBERT LEPAGE

DECORS MICHEL CRÈTE
COSTUMES ANDRÉ BARBE
ECLAIRAGES CLAUDE-ANDRÉ ROY

RÉOUVERTURE le samedi 25 juillet

AVEC: NICOLE LEBLANC, LUCIE ROUTHIER, MICHEL LAPERRIÈRE, ROGER LÉGER

Théâtre Beaumont St-Michel

• MARDI AU VENDREDI 20H30 • SAMEDI 19H ET 22H • DIMANCHE 19H

• ST-MICHEL DE BELLECHASSE • 129, ROUTE 132 EST

• SORTIE 348 DE L'AUTOROUTE 20

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS: 418-884-3344

VENDREDI 24 JUILLET AU POLLACK DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, DE 20H À 01H

les Party 13-18 'd'Arce Musc'

DISCO MOBILE CHIK 99
VIDEOS SUR ÉCRAN GÉANT
ANIMÉ PAR STEPHANE GOSSIELIN DE CHIK 99
VISITE DE LA TOURNÉE NIGHT LIFE CHIK 99
DÉCOUVRE LE COUPON POUR PARTICIPER AUX NOMBREUX THÉÂTRES DE PRÉSENCE

VÊTEMENTS - POSTERS - MICROFILMS ETC.
THÈMES DES SOIRÉES

24 JUILLET - TOP GUN
14 AOÛT - BACK TO THE FUTURE
18 SEPTEMBRE - THE SECRET OF MY SUCCESS

Déposez ce coupon dans le dani prévu à cet effet au Pollack de l'Université Laval.

LES PARTY 13-18 'd'Arce Musc'

PEPSI, KAFKA INC. Place Laurier, Yum Yum, INFORMATIQUE MERCIER 482 6230

LA VIDEO MOBILE

CHIK 99 FM, LE SOLEIL, ADMISSION 2,95\$

Le CRTC s'inquiète de la concentration

♦ HULL (PC) - Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), s'est inquiété, hier, des dangers réels de la concentration des entreprises dans les domaines de la radiodiffusion et de la télédistribution.

Après avoir entendu la demande de renouvellement de la licence de radiodiffusion d'émissions jeunesse de langue française « Télé des jeunes » présentée par Vidéotron Ltée, le président du CRTC, André Bureau, a demandé au directeur général de cette entreprise de cablodistribution, M. André Chagnon, quels mécanismes il prévoyait mettre en place pour contrer les dangers de la concentration et les conflits d'intérêts.

M. Chagnon a répondu que le principe de la complémentarité aux services offerts par les radiodiffuseurs était l'objectif qu'il recherchait depuis 1974.

Ce qui a inquiété davantage M. Bureau, c'est le traitement que ce

télédiffuseur accordera à d'éventuels détenteurs de licences de services spécialisés.

« Sur le plan du système, a précisé le président du CRTC, il est absolument essentiel que nous obtenions des assurances, des mécanismes qui prévoient le cas où vous aurez à établir des choix entre

Le film «Bach et Bottine» remporte 3 prix à Moscou

♦ MONTRÉAL (PC) - Le film *Bach et Bottine* a remporté trois prix au Festival du film de Moscou, qui s'est terminé lundi: une médaille d'argent en compétition officielle et deux prix du « jury jeunesse », attribués par des écoliers.

Ces deux derniers ont été décernés au film « le plus chaleureux » et « le plus fantaisiste », précise un communiqué de Productions La Fête.

Le jeune magicien, un autre film

pour enfants produit par Rock Demers et inscrit comme film polonais car il s'agit d'une coproduction, a remporté une autre médaille d'argent. Par ailleurs, l'une des médailles d'or du festival a été remportée par une production Disney.

Pour M. Chagnon, le fait que son entreprise ait déjà approuvé et confirmé son intérêt à distribuer les services spécialisés que le CRTC permettra, une fois ces audiences terminées, est une garantie. ♦

Les réalisateurs André Melançon (*Bach et Bottine*) et Waldemar Dziuki, présents au festival, ont accepté les prix au nom de Rock Demers. Il y a quelques semaines, *Bach et Bottine* avait été primé au festival d'Alger. ♦

VENTE ESTIVALE

10% à 50%



MEUBLES
Jacques Gaulin inc.

2158, boul. Charest ouest, Ste-Foy (Québec) — Tél.: 681-8106



VENTE FIN DE SAISON

LA SEULE VENTE DE L'ANNÉE

20% à 40%

de réduction sur inventaire seulement

VENEZ VOIR LA COLLECTION



dont la célèbre balançoire Prélude, ainsi que

HILLIBERT TRICONFORT stamp

CHOIX — QUALITÉ



Venez tôt pour un meilleur choix.



747, Trans-Canada, Saint-David Cité de Lévis, Québec


833-3614

MOITIÉ PRIX!


Ensembles "Perfect Slumber" Sertapedic chez Eaton Support très ferme ou mi-ferme

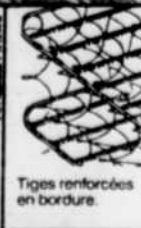
<p>TRÈS FERME. Format 1 place. Prix courant Eaton 580\$.</p> <h2>289⁹⁹</h2> <p>l'ens. 2 pièces</p>	<p>Mi-Ferme. Format 1 place. Prix courant Eaton 680\$.</p> <h2>339⁹⁹</h2> <p>l'ens. 2 pièces</p>
---	---


- Un soutien et un confort durable avec système de support à posture de Serta. Voyez ces caractéristiques:
- Support à spirales continues pour un soutien uniforme et bien distribué.
 - Matelas à support central exclusif pour un maintien accru.
 - Tiges renforcées en bordure pour un meilleur support d'un côté à l'autre.
 - Sommier à modules de torsion au périmètre pour renforcer les côtés et accroître la stabilité.
 - Base à ressorts intérieurs Omniflex pour un bon soutien du matelas.
1. Perfect Slumber "Très Ferme".
Format Eaton l'ens. 2 pièces
1 place 580.00... **289.99**
2 places 700.00... **349.99**
Grand 800.00... **399.99**
 2. "Perfect Slumber" "Mi-ferme"
Format Eaton l'ens. 2 pièces
1 place 680.00... **339.99**
2 places 800.00... **399.99**
Grand 920.00... **459.99**
Matelas aussi vendus séparément à prix spéciaux.
2A. (Non représenté) Cadre de lit de luxe.
1 place, 2 places **36.99** ch.
Grand **47⁹⁹** ch.
Veuillez accorder un délai de 3 semaines pour la livraison des ensembles "Perfect Slumber" Mi-ferme.



 Support à spirales continues.

 Système de support à posture exclusif.

 Tiges renforcées en bordure.

 Modules de torsion au périmètre.

 Base à ressorts Omniflex.

LA VENTE JOURNÉES RECORD EATON SE TERMINE LE SAMEDI 25 JUILLET

Les restaurants Eaton
Le fin du fin pour les clients gourmands

Au plaisir du magasinage, ajoutez celui d'un repas délectable. Le service est courtois et les prix raisonnables. Faites une pause-gourmandise au cours de vos emplettes.

EATON 323 956-81
123 956-81

Credit accepté avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

GALERIES CHAGNON 833-7744 PLACE STE-FOY 653-9331 GALERIES DE LA CAPITALE 627-5811